



Campagnes solidaires

Mensuel de la Confédération paysanne

N° 313 janvier 2016 – 6 € – ISSN 945863

Dossier

Notre-Dame-des-Landes

Terre de lutttes,
terre de vies !



Cop 21

De fausses solutions pour un vrai problème

Sommaire

Dossier **Notre-Dame-des-Landes** Un vaste champ des possibles, paysans, alternatifs et solidaires



Hors sol, hors la loi... mais toujours là !

L'État, via le préfet de région Nord-Picardie, va-t-il permettre à la ferme-usine des 1 000 vaches de passer des 500 vaches autorisées actuellement aux 880 demandées par le promoteur Michel Ramery et sa société de gestion de l'usine? Nous devrions le savoir au printemps 2016. L'enquête publique sur la demande d'extension a pris fin le 17 décembre aux mairies de deux communes concernées, Drucat et Buigny-Saint-Maclou (Somme). Les commissaires enquêteurs ont environ deux mois pour remettre leur rapport au préfet. Ils ont de quoi faire: 1 600 contributions ont été déposées, une dizaine de cahiers d'observation remplis. La ferme-usine est déjà sous le coup de plusieurs condamnations, au pénal comme à l'administratif. Son troupeau est en situation irrégulière, constatée en juin 2015, avec près de 60 % de dépassement d'effectif. Qui plus est, les conditions d'élevage sont déplorables: la mortalité est montée jusqu'à 26 % lors des six premiers mois d'exploitation, l'eau bue par les animaux est polluée à l'atrazine, le lisier est déposé à même le sol nu, des épandages sauvages d'effluents ont été constatés par la préfecture dans les champs alentour... Ajoutons que la demande de regroupement de troupeaux pour justifier les 880 bêtes présentes actuellement sur site est logiquement irrecevable: les troupeaux sont déjà regroupés depuis des mois, sans autorisation. Du coup, on trouve même une demande formulée par une société agricole... qui n'existe plus.

« C'est une mascarade, on tente par tous les moyens de régulariser l'illégal », commentait un opposant à la ferme-usine. Mascarade, du latin « masque » ou de l'arabe « ridicule »: comédie hypocrite relevant d'une mise en scène trompeuse. Stéphane Le Foll lèvera-t-il enfin le masque ou mettra-t-il fin à cette sinistre comédie? **BD**

4 Vie syndicale

Actualité

6 Un tribunal international contre Monsanto

7 Cop 21 De fausses solutions pour un vrai problème

8 Climat et agriculture Les paysannes et paysans, principaux migrants climatiques

10 Du Monde à Notre-Dame-des-Landes

Dossier +

11 Il n'y a vraiment pas besoin d'un nouvel aéroport à Nantes!

Internationales

12 Congo Un partenariat entre paysans congolais et bretons

Agriculture paysanne

14 Larzac Et dire que ça aurait pu être un camp militaire!

Terrain

16 Une caravane de Notre-Dame-des-Landes vers la Cop 21

17 La Narbonnaise sauvée des eaux

18 Annonces

Culture - livre

19 Éliane Viennot *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin!*

Action

20 Du Monde à Paris!

Mines de plombs

CORSE : CAP SUR LE NATIONALISME



CES RÉGIONALES QUI ONT TOUT CHANGÉ



On l'ouvre

Le rôle des agricultures paysannes est encore plus crucial qu'avant la Cop 21

Après l'accord de Paris sur le climat, conclu le 12 décembre à l'issue de la Cop 21, la majorité des points de vue s'accorde sur un point: le texte réaffirme une volonté collective mais laisse indéterminés les moyens de la mettre en œuvre. Des ONG environnementalistes aux compagnies pétrolières, beaucoup veulent y voir la possibilité reconduite de faire valoir leur point de vue dans la suite du processus. À ce titre, c'est un succès pour François Hollande et Laurent Fabius, pour qui la signature d'un accord à tout prix était le premier impératif. En résulte un texte aux fortes contradictions: la volonté collective affichée est incohérente avec les choix effectifs de nombre d'États engagés – par exemple – dans des accords de libre-échange enfermant les économies dans une fuite en avant productiviste.

Tout porte à craindre que l'avenir fera de cet accord celui de l'évitement des problèmes et de la tentative, avant tout, de sauver un système mis à mal par l'évidence de son insoutenabilité: avec la notion d'« émission nette », l'enjeu de la réduction effective des émissions de gaz à effet de serre passe au second plan, au profit du stockage du carbone émis. C'est une double victoire pour le système productiviste à l'origine de la crise climatique: non seulement l'accord écarte toute remise en question explicite de l'extraction d'hydrocarbures ou de la massification des échanges mondiaux, mais en validant le stockage comme levier principal, il crée l'eldorado de croissance – « verte » bien entendu – tant attendu par un capitalisme mondial cherchant à rebondir.

C'est de mauvais augure pour les agricultures paysannes de par le monde: elles seront confrontées à une agriculture industrielle plus conquérante que jamais, renforcée par l'option techniciste validée par l'accord de Paris pour affronter le dérèglement climatique.

Pourtant, le rôle des agricultures paysannes est plus crucial encore qu'avant l'accord. La faiblesse des contributions des États, qui dessinent une trajectoire à +3 °C, n'y est traitée que par une clause de revoyure. Or une telle élévation de température déclencherait le dégel du permafrost sibérien et des glaces du Groenland qui libérerait des quantités gigantesques de CO₂, propres à rendre le dérèglement climatique incontrôlable. Les désordres économiques et sociaux vers lesquels la trajectoire actuelle nous amène à moyen terme sont difficilement imaginables. Mais le pire serait que l'industrie ait d'ici-là poursuivi son appropriation de l'agriculture et de l'alimentation: des populations dépossédées de leurs savoir-faire au moment d'affronter ces désordres seraient à la merci de famines sans précédent.

Comme nous l'avons clamé durant la Cop, défendre les agricultures paysannes, c'est lutter contre une agriculture industrielle climaticide. Défendre des agricultures ayant une large assise sociale, c'est donc aussi, plus que jamais, défendre les moyens de survie de dizaines de millions d'humains dans un avenir que la Cop 21 n'a pas transformé.



Emmanuel Aze,
paysan dans le Lot-et-Garonne,
secrétaire national

Mensuel édité par:
l'association Média Pays
104, rue Robespierre – 93170 Bagnole
Tél. : 01 43 62 82 82 – fax : 01 43 62 80 03
campsol@confederationpaysanne.fr
www.confederationpaysanne.fr
www.facebook.com/confederationpaysanne
Twitter: @ConfPaysanne
Abonnements: 01 43 62 82 82
abocs@confederationpaysanne.fr
Directeur de la publication:
Laurent Pinatel
Directeur de la rédaction:
Christian Boigontier
Rédaction: Benoît Ducasse et Sophie Chapelle
Secrétariat de rédaction:
Benoît Ducasse
Maquette: Pierre Rauzy
Dessins: Samson
Diffusion: Anne Burth et Jean-Pierre Edin
Comité de publication:
Jo Bourgeois, Michel Curade, Véronique
Daniel, Temanuata Girard, Florine Hamelin,
Sylvain Malgrange, Jean-Claude Moreau,
Josie Riffaud, Geneviève Savigny,
Véronique Léon
Impression: Chevillon
26, boulevard Kennedy
BP 136 – 89101 Sens Cedex
CPPAP n° 1116 G 88580
N° 313 janvier 2016
Dépôt légal: à parution
Bouclage: 22 décembre 2015

VOLAÏLLE WAR : LE RETOUR DE LA SOUCHE



VIVEMENT LA COP 22...



Des comptes et des doutes

Le 15 décembre, la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation a rendu son rapport biennuel, pointant encore cette constante : la diminution du nombre de paysans et de paysannes. Pourtant, les chiffres se voudraient rassurants avec une augmentation des revenus. Il n'est pas certain que cela tranquilliserait tous les paysans.ne.s qui voient leur trésorerie fondre de jour en jour !

Les comptes de l'agriculture fournissent en effet des indicatifs qui ne reflètent pas la complexité de la réalité. Il suffit de regarder la viticulture, où les 10 % qui gagnent le moins sont à -3 000 euros par an, et les 10 % qui gagnent le plus dépassent les 118 000 euros, pour comprendre qu'une moyenne ne veut rien dire. On admet aussi que les chiffres restent incertains puisque la réforme de la Pac laisse beaucoup d'incertitudes sur le résultat de sa mise en œuvre. La Commission conclut cependant sur un rapport rassurant, alors que les crises s'accumulent et qu'on admet que les prix du lait étaient, à l'automne, inférieurs de 15 % à ce qu'il faudrait pour vivre, et qu'ils continuent à baisser. Globalement, les revenus sont devenus chaotiques, rendant difficile toute projection dans l'avenir. Ce regard froid et basé sur des données insuffisantes ne peut suffire à agir sur l'agriculture. Il faudrait se pencher sur les résultats obtenus dans les centres de gestion pour se rapprocher du terrain. Par ailleurs, choisir de donner un avenir à notre secteur qui a perdu 30 % de son revenu global en 35 ans imposerait un véritable travail de fond. Il faut prendre en compte les différents systèmes de production, leur rapport au revenu mais aussi à l'emploi, leur impact sur le climat, leurs effets sur l'alimentation. Il n'y a aucun doute à avoir : il faut changer le cap de l'agriculture ! Cela impose de la regarder en face au lieu de se rassurer avec des chiffres qui dissimulent mal que de moins en moins de paysans et de paysannes se partagent un gâteau de plus en plus petit...

(communiqué du 15/12)

Plan de soutien à l'élevage : une réforme s'impose !

Alors que la crise est profonde dans le secteur agricole, l'État prélève de façon indue 255 millions d'euros du fonds de calamités agricoles pour d'autres besoins, bien que cet argent provienne de cotisations des agriculteurs. La Confédération paysanne demande que ce budget conséquent soit restitué pour engager une prise en charge des cotisations sociales de tous les éleveurs et éleveuses dans le cadre d'un plan d'urgence réformé. Il doit aussi permettre d'abonder le FMSE⁽¹⁾ pour gérer et prévenir les enjeux sanitaires de l'élevage, facteur d'aggravation de la situation des éleveurs.

Le plan d'urgence actuel, géré département par département, est complexe et peu transparent. Il ne fait qu'ajouter de la paperasserie administrative et sert davantage la machine bancaire que les éleveurs.

Il faut changer de façon de voir et de faire dans la construction des plans d'urgence : ils doivent soutenir tous les éleveurs et toutes les éleveuses confronté-e-s aux marchés volatils et dépressifs. La cause de cette crise est l'absence de prix rémunérateurs. Face à ce constat, il ne faut donc pas axer les soutiens sur l'endettement mais sur le revenu des paysans. Ces plans d'urgence doivent être bien sûr accompagnés en parallèle d'une réorganisation des filières basée sur la maîtrise et la répartition des productions.

C'est pourquoi nous proposons que :

- le principe de fongibilité des enveloppes soit appliqué dans le cadre du plan de soutien à l'élevage ;
- les aides se concentrent davantage sur la prise en charge des cotisations sociales et de l'endettement à court terme pour tous les éleveurs et toutes les éleveuses, plutôt que sur la prise en charge de l'endettement à moyen/long terme ;
- les cotisations forfaitaires Atexa (catégorie D) et les indemnités journalières maladie de tous les éleveurs et éleveuses soient prises en charge intégralement pour 2015. Ces mesures conjoncturelles, simples, équitables, sans formulaires à remplir, permettraient de cibler rapidement tous les éleveurs et toutes les éleveuses confronté.e.s à la crise, indépendamment de leur stratégie d'endettement.

(communiqué du 25/11)

(1) Fonds national sanitaire et environnemental

Stop à la marchandisation des contrats laitiers !

La Confédération paysanne constate que la marchandisation des contrats laitiers se développe avec la bénédiction des entreprises laitières et l'aval de quelques organisations de producteurs (OP). Ces pratiques se multiplient et vont à l'encontre de l'intérêt collectif de maintenir des fermes laitières nombreuses sur tout le territoire. C'est la fin à terme de toute politique d'installation et de répartition de la production. De plus, cela entraîne une augmentation des coûts de production et de l'endettement des éleveuses et éleveurs en pleine crise du prix du lait, qui s'annonce durable et profonde.

Cette marchandisation accentue la concurrence entre OP et constitue la porte ouverte à des fermes-usines de type « 1 000 vaches » qui feront perdre à la France son image d'excellence laitière. La Confédération paysanne a toujours dénoncé les pratiques marchandes sur les droits à produire, les aides Pac, et le bail cessible comme facteurs de concentration des exploitations.

Elle prend acte des déclarations du ministre de l'Agriculture qui dit s'émouvoir de cette situation et lui demande de réagir au plus vite, comme il l'a promis, par décret pour mettre fin à cette dérive. Il doit par ailleurs remettre à plat les OP actuelles au profit d'OP de bassin avec une représentation syndicale pluraliste, qui géreront collectivement les contrats et les volumes pour une approche territoriale de la production.

Si rien n'est fait, nous considérerons que la volonté de mettre le secteur laitier sur les rails d'une restructuration orchestrée et souhaitée par une partie de la filière est partagée par les pouvoirs publics, dans ce contexte d'abandon de régulation du marché laitier.

(communiqué du 16/12)

Pac : Pas de sanction après le casse-tête !

Le 1^{er} décembre, la Confédération paysanne de l'Ardèche manifestait devant la préfecture, à Privas. Les paysans contestent les modalités des « visites rapides » de l'administration sur les fermes afin de contrôler si les déclarations donnant droit aux aides de la Pac sont conformes, et les sanctions menaçant celles et ceux qui se seraient trompés. Les paysannes et paysans des zones de montagne, principalement concernés, doivent en effet déclarer leurs parcelles en indiquant précisément le pourcentage de prairie, et celui de zones de sous-bois (chênaies, châtaigneraies, etc) ou de landes

(genêts...). Ils doivent faire le calcul à partir de photos aériennes envoyées par l'administration, ce qui s'avère souvent compliqué. La méthode est dite « du prorata », les aides étant proportionnelles à la surface éligible. « *Un vrai casse-tête pour la plupart des fermes ardéchoises* », soulignait Fanny Métrat, porte-parole de la Confédération paysanne du département, devant les journalistes locaux. Et d'ajouter : « *Nous ne sommes pas contre cette mesure, mais contre le fait que des sanctions financières soient appliquées dès la première année pour les fermes qui auront fait des erreurs*

dans leurs estimations (1). » Pour symboliser leur action, les paysan.ne.s ont déversé bogues de châtaignes et genêts devant la préfecture (photo). Le préfet a reçu une délégation de paysans confédérés à l'issue de la manifestation.

NB : La Confédération paysanne organisait le même jour d'autres manifestations, dans l'Aude ou en Ariège notamment. Les « visites rapides » s'annoncent nombreuses pour 2016, les chiffres donnés par l'administration portent sur 800 fermes dans l'Aude ou 1 300 dans les Hautes-Alpes, par exemple.

(1) Si l'écart de surface constaté par le contrôleur – entre la surface déclarée et la surface officiellement éligible - dépasse 3 %, une pénalité sera appliquée, jusqu'à un possible retrait des aides de la Pac si la différence dépasse 20 %.



Enfin une simplification !

La Confédération paysanne se satisfait des nouvelles modalités de calcul du bénéfice agricole forfaitaire. En remplaçant les 8 000 barèmes départementaux par un calcul harmonisé, la loi de finance rectificative pour 2015 permet une réelle simplification et évitera les distorsions de traitement pour les mêmes productions à quelques centaines de mètres les unes des autres. En outre, l'augmentation du seuil de passage au réel de 76 300 à 82 200 euros (HT) de recettes annuelles constitue un progrès et devient un peu plus réaliste : ce montant n'avait pas évolué depuis des décennies ! La Confédération paysanne rappelle que 100 000 chefs et cheffes d'exploitation sont concerné.e.s, et presque autant de cotisant.e.s de solidarité.

(communiqué du 3/12)

L'État d'urgence est un état d'exception. Est-il anodin ? L'État d'urgence a fait 8 morts en 1962, suite à une simple manifestation d'organisations syndicales et de partis de gauche. C'était à la station de métro Charonne, à Paris. Les victimes étaient des citoyens progressistes écrasés devant la grille de la station, les forces de police les ayant cernées et acculées.

L'État d'urgence est censé protéger les citoyens du fait que, se trouvant en groupe pacifique et non armé, ils seraient plus vulnérables vis-à-vis de provocateurs ou terroristes. Mais l'État, aujourd'hui, n'explique en rien pourquoi il interdit tel rassemblement et pas tel autre.

L'État d'urgence vise à combattre le terrorisme qui a fait 130 morts en novembre. Comment expliquer que certains assignés à résidence soient de simples militants écologistes ? L'État d'urgence a tôt fait de poser plus de problèmes qu'il n'en résout. Suivant la Ligue des Droits de l'Homme, « plus de deux mille six cents intrusions discrétionnaires sont intervenues à domicile, dans des mosquées, des commerces, interventions souvent violentes, sans qu'aucune mise en examen pour terrorisme n'ait eu lieu. Rien n'indique qu'une telle frénésie va s'arrêter, chacun peut en être victime. » (1)

Dire que cet état d'exception est inadapté ne veut pas signifier que rien ne peut être fait. Ce sont bien des renseignements qui ont guidé les enquêtes. Et c'est autre chose que de nous imposer une voie qui ne conforte que la passivité et la régression.

Par contre, des tas d'urgences s'accumulent : inégalités, frustrations sociales, chômage. En l'état.

NB : Suite aux attentats du 13 novembre et à la promulgation de l'état d'urgence, la LDH a lancé un appel unitaire signé par 71 associations et 15 syndicats – dont la Confédération paysanne – pour « exercer une vigilance permanente afin que nos droits et libertés soient préservés et que nul ne soit victime de discriminations. »

(1) 17/12/2015

Le président du conseil départemental de la Vendée, Bruno Retailleau, estimait que l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes n'était pas « son combat » (la Vendée est au sud de la Loire, comme l'aéroport actuel de Nantes, NDDL serait au nord, plus loin et difficile d'accès). Candidat tête de liste LR à la présidence de la région Pays-de-la-Loire, le même changea de discours, faisant de la réalisation du nouvel aéroport le fer de lance de sa campagne. Dès le lendemain de son élection, il prenait rendez-vous avec Manuel Valls – obtenu de suite – pour lui demander « l'évacuation dans le plus bref délai de la Zad, zone de non-droit », qu'il compare auprès des médias à... Damas ou Mossoul. Pas gêné par ces outrances, le Premier Ministre lui a « confirmé sa volonté d'engager les travaux de construction de l'aéroport. » « Bruits de bottes », titre le comité de soutien aux opposants dans son appel au rassemblement du 16 janvier⁽¹⁾. Le ton est donné...

(1) Voir sur le site : www.acipa-ndl.fr

L'épidémie de grippe aviaire s'étend

Le premier cas de grippe aviaire en France a été détecté le 25 novembre en Dordogne. Depuis, le 20 décembre, on a dénombré 42 foyers dans les Landes, Dordogne, Gers, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Vienne et Hautes-Pyrénées. L'agence de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses), après séquençage du premier cas, conclut que la souche H5N1 n'est transmissible ni à l'homme ni aux mammifères. Les analyses se poursuivent sur les autres cas, qui sont de mêmes origines génétiques. Les conséquences commerciales sont jugées « à effets modérés » par le ministère de l'Agriculture. Pourtant, 17 pays ont mis en place des restrictions aux importations, dont le Japon, premier débouché du foie gras français. Sur le plan intérieur, « la mise en place des fêtes se déroule normalement », relativisait Anne Richard, directrice de l'Itavi, l'Institut technique de l'aviculture. Malgré les propos rassurants, les poulets « export » risquent quand même de payer l'addition au prix fort !

Actualité

Un tribunal international contre Monsanto

L'événement sera exemplaire à plus d'un titre : le 16 octobre 2016, à La Haye (Pays-Bas), se réunira un tribunal international qui jugera la firme Monsanto.

« Tout est parti il y a environ un an, explique le 3 décembre à Paris, lors d'une conférence de presse, la journaliste et cinéaste Marie-Monique Robin, marraine de la démarche. Quelques personnes et associations ont pris l'initiative et, depuis, la liste grossit. Toutes veulent faire de ce procès contre Monsanto un exemple, car bien sûr ce n'est pas la seule firme concernée. » Mais avec ses 14,2 milliards d'euros de chiffres d'affaires et ses 21 000 salariés dans 66 pays, l'exemple est de taille.

De plus en plus de citoyen.ne.s de différentes régions du monde considèrent l'entreprise basée à Saint-Louis (Missouri, États-Unis) comme le symbole d'une agriculture industrielle qui pollue, tue et contribue massivement au réchauffement climatique. En près de cent ans, la multinationale a commercialisé des produits hautement toxiques. La liste est longue de ces produits – des PCB ou polychlorobiphényles au 2,4,5T, un des composants de l'agent orange déversé par l'armée américaine au Vietnam – ayant provoqué les troubles pathologiques ou mortels les plus divers : cancers, malformations congénitales, stérilité...

L'agriculture est encore aux prises avec au moins deux d'entre eux : les OGM et les pesticides qui y sont liés, principalement le Roundup. L'herbicide le plus utilisé au monde, très toxique, est utilisé tant dans les jardins qu'associé aux monocultures transgéniques, principalement de soja, maïs et colza, destinées à l'alimentation animale ou à la production d'agro-carburants.

Longtemps, la communication de Monsanto l'a fait passer pour



Marche contre Monsanto, le 23 mai 2015 à Ouagadougou (Burkina Faso). Ce jour-là, 430 marches contre Monsanto se sont déroulées à travers le monde, à l'appel de divers collectifs d'organisations.

un produit inoffensif. Mais depuis quelques années, les études se multiplient qui concluent aux effets cancérigènes du glyphosate, son agent actif. « Le Roundup est une bombe à retardement, souligne Marie-Monique Robin. C'est un des plus grands scandales sanitaire et environnemental de toute l'ère industrielle. »

Un « vrai » tribunal

Président de l'Ifoam, la fédération mondiale des mouvements d'agriculture bio, André Leu résume la situation : « Monsanto incarne tout le mal fait à cette planète. » Et si la démarche du Tribunal contre Monsanto est rendue publique à l'occasion de la Cop 21, c'est parce que le modèle agro-industriel promu par la firme est à l'origine d'au moins un tiers des émissions de gaz à effet de serre mondiales dues à l'activité humaine ; il est aussi largement responsable de l'épuisement des sols et des ressources en eau, de l'extinction de la biodiversité et de la marginalisation de millions de petit.e.s paysan.ne.s. Il menace aussi la souveraineté alimentaire des peuples par le jeu des brevets sur les semences et de la privatisation du vivant.

La mise en place du tribunal, coordonnée pour ses débuts par Arnaud Apoteker, ancien « Monsieur OGM » de Greenpeace, bénéficie de collaborations très affûtées et compétentes, de la militante indienne Vandana Shiva, prix Nobel alternatif, à Olivier de Schutter, rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation auprès de l'ONU de 2008 à 2014.

Les organisateurs insistent sur la portée de l'événement : ce sera un « vrai » tribunal, avec des magistrats et des avocats professionnels, avec des témoins venant du monde entier, et il se réunira à La Haye, ville où siège le Tribunal pénal international (TPI). La juriste Valérie Cabannes, spécialiste en droit international, en précise un des objectifs : celui de faire reconnaître officiellement par le TPI les crimes contre les écosystèmes, dits écocides⁽¹⁾.

De nombreuses organisations devraient entrer concrètement dans la réalisation du procès. La Via campesina a déjà apporté son soutien au lancement du processus. ▢

Benoît Ducasse

(1) Ce serait le 5^{ème} crime international contre la paix reconnu par le TPI, aux côtés du crime contre l'humanité, du crime de guerre, du génocide et du crime d'agression.

Cop 21 De fausses solutions pour un vrai problème

Un accord sur le climat a été adopté par la Conférence des Nations Unies (Cop21) le 12 décembre, salué par les chefs d'État des grandes puissances mondiales. Analyse d'Annie Sic, secrétaire nationale en charge du dossier « Agriculture et climat ».

Comment peut-on analyser l'accord issu des négociations au Bourget ?

Cet accord est loin de prendre en compte l'urgence climatique que nous ressentons. Nous pensions, dès le départ qu'il serait sans ambition. Les contributions préalables des États étaient loin d'être suffisantes pour que nous puissions imaginer le contraire ! La plupart des chefs d'État sont soumis aux puissants lobbies des multinationales, et une fois de plus les intérêts financiers prédominent sur l'intérêt général. Dans les mois qui ont précédé la Cop, les annonces de solutions pour stopper les dérèglements climatiques se sont succédé. Concernant l'agriculture, on nous propose encore de développer les OGM, les nanotechnologies ou même les agrocarburants, alors que nous savons pertinemment que ces propositions nuisent à la souveraineté alimentaire des peuples et détruisent la terre. Lun des axes essentiels de notre mobilisation pendant la Cop a été de clamer haut et fort que ce ne sont que de fausses solutions. Ces propositions permettent en fait de poursuivre le processus d'industrialisation de l'agriculture qui est

largement en cause dans les dérèglements climatiques.

On nous annonce pourtant que cet accord permettrait de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré d'ici la fin du siècle...

Ce n'est qu'une annonce. Il n'y a aucune contrainte juridique dans ce projet, tout au plus quelques mots comme « doivent », voire même « devraient », et aucune sanction prévue pour ceux qui ne le feront pas. On note au passage que les États qui ne sont pas parvenus à s'imposer de sauver la planète arrivent facilement à s'imposer des contraintes lorsqu'il s'agit de signer des accords de libre-échange ! Encore une fois, ce sont les multinationales qui gagnent la partie, au détriment des peuples !

Cette limitation du réchauffement ne peut pas tenir la route puisqu'elle est axée sur ces fameuses fausses solutions, extrêmement consommatrices d'énergies fossiles, qui participent à la destruction des espaces naturels. Tout est affaire de calculs. On accepte de détruire ici si on compense là-bas. Les forêts et les terres agricoles deviennent des

moyens de spéculer, et donc de faire de l'argent grâce à la crise climatique sur le dos des paysans les plus fragiles !

Pendant la Cop21, la Conf' avait à ses côtés des paysannes et paysans du monde entier...

Oui. La Confédération paysanne fait partie de la Via campesina, une organisation mondiale de paysans. Le temps de la Cop a donc été pour nous un moment riche d'échanges. Au Brésil, en Afrique du Sud, au Bangladesh ou ailleurs, chacun a ses combats, mais ils se rejoignent ; partout les paysans et paysannes doivent se battre contre l'agrobusiness qui veut les faire disparaître, contre l'accaparement des terres qui met en danger l'agriculture paysanne, et bien sûr contre les dérèglements climatiques qui nous menacent toutes et tous !

La Cop finie, les paysan.ne.s de la Via campesina sont rentré.e.s, la préoccupation climatique s'arrête donc là ?

Absolument pas ! Le non-accord du Bourget nous impose au contraire de prendre encore plus nos responsabilités. Les États, soumis aux multinationales, n'ont rien fait, ce sont donc les peuples qui doivent agir !

Nous devons nous battre pour que les multinationales cessent de faire la loi. Cela passe en particulier par une mobilisation très forte contre les accords de libre-échange. Et puis nous savons que l'agriculture paysanne que nous défendons est une partie de la solution à la crise climatique. Nous devons donc à la fois continuer à peser sur les politiques pour engager un changement de cap de l'agriculture, et travailler avec les citoyens car l'alimentation et l'environnement nous concernent toute et tous ! n

Propos recueillis par **Elina Bouchet**



Sur le stand d'Avril (Sofiproteol) durant l'exposition « Solution Cop 21 » au Grand Palais (Paris), du 4 au 10 décembre.

Le taux d'endettement des exploitations agricoles en France est très supérieur à la moyenne européenne, selon une étude de Laurent Piet, de l'Inra de Rennes. Avec un taux de 35 %, les agriculteurs français sont trois fois plus endettés que leurs confrères de l'UE. Seul le Danemark dépasse la France, avec un taux d'endettement de ses paysans à 47 %, l'Allemagne restant à 14 %.

Il s'agit, comme pour le calcul des revenus agricoles (cf. p. 4), de moyennes trompeuses. En élevage, la moyenne française est très largement dépassée, pour atteindre plus de 100 % dans certains élevages de porcs. Plus la production s'intensifie et s'industrialise, plus le taux d'endettement s'accroît. Ce n'est pas le recours à des investisseurs extérieurs que certains préconisent qui va assainir la situation des éleveurs. Il faut changer de modèle !

OGM : la Commission européenne impose son choix

En dépit de l'opposition des eurodéputés, la Commission européenne a donné son feu vert à la commercialisation de deux nouveaux maïs OGM de Monsanto (NK603xT25 et MON87427). Comme toujours, l'agence européenne de sécurité sanitaire des aliments, l'Efsa, a donné un avis positif. Comme toujours, les experts des États membres ne se sont pas mis d'accord, et comme toujours dans ce cas, c'est la Commission qui a le dernier mot. Pourtant, les eurodéputés en charge de l'environnement avaient demandé l'interdiction du NK603xT25, en raison de sa tolérance au glyphosate, classé cancérigène par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Qu'importe ! Pour les technocrates de Bruxelles, complices de Monsanto, l'avis de l'OMS est beaucoup trop indécis pour être pris au sérieux...

Non-lieu pour

Thibault Liger-Belair

Poursuivi par l'administration pour avoir refusé de traiter ses vignes contre la flavescence dorée, le vigneron bourguignon Thibault Liger-Belair a bénéficié, le 15 décembre, d'un non-lieu par le tribunal de Villefranche-sur-Saône (Rhône). Il avait refusé d'appliquer ces traitements par conviction, mais aussi pour souligner une aberration administrative : son vignoble est à cheval entre un département où les traitements étaient obligatoires (la Saône-et-Loire) et un autre où ils ne l'étaient pas (le Rhône). Un jugement d'actualité, alors que l'usage des pesticides fait débat.

Un procès partiellement gagné

La société RTE, filiale d'EDF, a été condamnée le 24 novembre en appel à Caen à indemniser un ancien producteur de lait de la Manche. La cour établit « l'existence (...) d'un lien de causalité entre la servitude de passage de la ligne électrique à très haute tension (THT) et une partie du préjudice dont il se plaint. » La THT passe à 60 m des bâtiments du plaignant. Toutefois, la cour ne reconnaît que l'augmentation du nombre de cellules dans le lait, rendant celui-ci impropre à la collecte, pour un montant de 37 000 € pour la période de 2004 à 2011. Le tribunal ne retient pas le préjudice d'infertilité retenu en 1^{ère} instance, jugement qui avait estimé à 142 000 € le montant total des indemnités. Pour l'avocat du paysan, c'est tout de même une victoire car « c'est la première fois qu'une cour d'appel en France reconnaît un lien de causalité entre les courants parasites d'une ligne THT et les désordres survenant dans l'élevage » Espérons que cela fasse jurisprudence.

Un million de vaches clonées par an

Un groupe industriel chinois construit actuellement un site de production géant, avec pour ambition de « fabriquer » chaque année un million de vaches à viande clonées. La production devrait débuter dès 2016. Le groupe Boyalife prévoit aussi de dupliquer chevaux de course et chiens policiers ! Plus effrayant : le scientifique à l'origine du projet assure aussi posséder la technologie pour dupliquer des bébés humains. Après l'enfant unique en Chine, des enfants laboratoires.

Actualité

Climat et agriculture

Les paysannes et paysans, principaux migrants climatiques

Ce 6 décembre, la salle 104 du lycée de Montreuil, près de Paris, est pleine, attentive aux témoignages des paysan.ne.s participant au Forum citoyen sur le climat, en marge de la Cop 21. La conférence est co-organisée par la Via campesina et l'association Droits devant ! !⁽¹⁾

Ousmane Badiaga était paysan près du fleuve Sénégal, au Nord du pays du même nom. « En 1975, l'État a créé la Société d'aménagement et d'exploitation du delta (SAED) qui y a développé la culture du riz. Chaque année, la SAED fournit semences, engrais et eau. Pendant 30 ans, on a cultivé sans problème. Jusque dans les années 2000. Depuis, les pluies ne sont plus assez abondantes, le débit du fleuve diminue, les terres se détériorent. En 2010, nous avons eu une saison catastrophique, avec une invasion de ravageurs et la dévastation de nos champs. Quand tu as plusieurs années de mauvaises ou de médiocres récoltes, tu es obligé de laisser ta famille et d'aller trouver ailleurs d'autres sources de revenu pour la faire vivre. Et si tu arrives en Europe, on te dit que tu n'as pas de papier et que tu n'as droit à rien... » Sauf à se faire exploiter.

Michaelin Sibanda vient du Zimbabwe, à l'autre bout de l'Afrique. Elle milite au sein du syndicat Zimbabwe Smallholder Farmer Forum (Zimsoff), membre de la Via campesina. « Nous faisons face à de nombreux dégâts dus au changement climatique, particulièrement marqué en Afrique. Nous n'avons plus assez de pluie, les terres se dégradent, l'agriculture est très perturbée. En plus, nous subissons l'implantation de firmes qui viennent avec l'aide de l'État exploiter des mines là où les terres étaient à vocation vivrières.

Des grandes sociétés chinoises se sont ainsi implantées ces dernières années. La terre est confisquée, détruite, et les promesses de relogement ou de compensation du gouvernement ne sont pas tenues.

En septembre de cette année, nous avons eu des pluies torrentielles, avec des morts, humains et animaux. Tout a été détruit, infrastructures comprises. La faim s'est rapidement propagée.

Du fait du changement climatique, les familles qui ne peuvent plus produire de quoi vivre doivent émigrer. Elles vont en Afrique du Sud, le pays "riche" voisin⁽²⁾. Mais elles ont du mal à y trouver du travail, et quand elles en trouvent, le salaire est très très bas. En Afrique du Sud, les migrants sont exploités, on profite de leur faiblesse. Et pour ceux qui rentrent au Zimbabwe, si la famille est partie en laissant ses terres, elles ne les retrouvent plus, le gouvernement les a "récupérées". »

Fousseini Coulibaly témoigne à son tour de l'imbrication écologique et économique (et politique) des migrations. Il vient du Mali. Sa famille vivait là de l'agriculture et de la forêt, au Sud-Est de Bamako. En 1999, l'État malien a vendu ces terres à deux entreprises sud-africaines, une filiale de Bouygues assurant l'extraction des mines d'or. « Ils ont

pris toutes les forêts de nos villages. Impossible de continuer à cultiver. Les terres sont inexploitées, elles s'érodent, la forêt est en partie détruite. On a essayé d'aller cultiver dans d'autres villages, mais il n'y avait pas assez de terres pour tout le monde. Comme j'étais l'aîné, le premier garçon, je n'ai pas eu le choix. Il a fallu que j'émigre, d'abord en Côte d'Ivoire où je n'ai pas trouvé assez pour faire vivre ma famille, puis en France où des patrons m'ont promis de m'aider à obtenir des papiers mais n'ont jamais tenu leurs promesses. »

Liberté de circulation et protection juridique

Les migrations provoquées par les changements climatiques et l'accaparement des terres, phénomène qui amplifie la dégradation des écosystèmes, sont de fait aussi des migrations économiques et aboutissent le plus souvent à l'exploitation des migrants dans leur pays dit d'accueil.

Or le travail des émigrés est de plus en plus indispensable à de nombreuses régions. C'est grâce à l'argent envoyé par ces travailleurs et travailleuses que localement se réalisent par les familles et les villages des projets de lutte contre l'érosion des terres, de récupération ou de stockage des eaux, de

Par dizaines de millions

En 2007, l'économiste Nicholas Stern tablait sur 150 à 200 millions de réfugiés environnementaux d'ici 2050. Selon l'*Internal Displacement Monitoring Center*, une ONG spécialisée dans l'observation des migrations, entre 2008 et 2014, environ 25 millions de personnes ont été déplacées chaque année dans le monde pour cause de catastrophes naturelles. Les chiffres s'emballent bel et bien : selon le Conseil norvégien pour les réfugiés, les catastrophes naturelles en 2013 auraient fait trois fois plus de réfugiés climatiques que les conflits armés. Les pays les plus vulnérables sont ceux du Sud, avec encore une très forte population paysanne. Et selon la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), cela ne devrait pas s'arranger : les terres agricoles disponibles dans le monde pourraient diminuer fortement d'ici à 2050, quand l'écart entre les besoins en eau et les ressources disponibles pourrait atteindre dans certaines régions 40 % dans les deux prochaines décennies.



Le réchauffement climatique a tué plus de 600 000 personnes ces 20 dernières années, selon l'ONU. Au Bangladesh (photo), notamment, les conséquences sur l'agriculture sont dramatiques.

reforestation... « Un argent qui, même si ce sont des additions de petites sommes, n'est pas détourné par des élites corrompues comme les aides officielles au développement », précise Jean-Claude Amara, l'animateur de Droits devant!! Et de rappeler que les travailleurs migrants sans papiers en France et en Europe se voient interdits de se rendre dans leur pays d'origine pour suivre et participer à la réussite de ces projets. Confrontée à de multiples cas d'exploitation économique et de violation des droits de l'Homme, l'association revendique la régularisation de tous les sans-papiers afin qu'ils puissent circuler librement entre leur pays d'origine et celui où ils travaillent, et l'application de la Déclaration des droits de l'Homme qui dans son article 13 institue la libre circulation et installation des personnes, partout dans le monde.

Le statut et les droits des réfugiés climatico-économiques sont une préoccupation majeure de la Via campesina. Badrul Alam vient du Bangladesh, un des pays les plus affectés par le changement climatique. Sur moins du tiers de la superficie de la France vivent

160 millions d'habitants, quasiment au niveau de la mer. « Au Bangladesh, nous pouvons vraiment parler de crise climatique. Nous avons subi de terribles typhons en 2007, en 2009, en 2011. Avec chaque fois des dégâts humains et matériels considérables, des terres englouties, perdues. De nombreux paysans sont obligés de quitter leur terre. Ils n'ont pas le choix. Ils cherchent d'abord à gagner des pays proches et plus riches pour y trouver du travail, comme la Malaisie, mais avec plein d'obstacles. Ils partent alors souvent sur des embarcations de fortune, au péril de leur vie, et pour se faire exploiter pour celles et ceux qui y arrivent. C'est terrible: les petits paysans n'émettent pas ou presque de CO₂, ils ne sont pas responsables du réchauffement climatique, et c'est pourtant eux qui en subissent les premiers les plus lourdes conséquences. »

Badrul, dont l'organisation Bangladesh Krishok Federation est membre de la Via campesina, formule alors une des revendications du plus grand réseau paysan mondial: ces migrantes et migrants climatico-économiques ont besoin d'une reconnaissance juridique et doivent accéder à un statut de

protection garanti par l'ONU, au même titre que les réfugiés de guerre.

Reste la cause du problème: la boulimie énergétique et consumériste inhérente au système économique capitaliste, dominant dans le monde. Mamadou Sakho vient de Mauritanie. « Depuis notre contact avec le capitalisme, tout a été détruit, sur la terre et même le sous-sol. Le désert avance, l'eau se fait de plus en plus rare. Et la dégradation continue: jamais les firmes n'ont réalisé de tels chiffres d'affaires, et jamais autant de paysans n'ont été obligés de quitter leur terre, ne pouvant plus y vivre. Dans mon pays, sur deux millions de kilomètres carrés, 90 % sont aujourd'hui impropres à toute activité humaine. » n

Benoît Ducasse

(1) L'association Droits devant!! se bat pour la défense de l'égalité des droits, contre la précarité et les exclusions: www.droitsdevant.org.

Travailleurs sans-papiers en France, Ousmane Badiaga, Fousseini Coulibaly et Mamadou Sakho étaient invités par l'association à témoigner lors de cette conférence.

(2) 85 % des migrations climatiques et économiques se font à l'intérieur du même pays (de la campagne à la ville) ou vers des pays voisins, du Sud vers le Sud; seuls 15 % des émigrants du Sud vont vers les pays du Nord, européens ou américains.

L'abandon de la prise en charge par la collectivité nationale des accidents climatiques en agriculture se finalise, avec la mise en place du contrat socle auprès des assurances privées. Les prairies sont désormais accessibles. Il s'agit d'un contrat de base souscrit volontairement auprès d'une compagnie d'assurance, la souscription bénéficiant d'une subvention européenne de 65 % du montant des cotisations. Ceux qui ne pourront ou ne voudront pas souscrire une assurance seront désormais totalement démunis face aux aléas climatiques. Pour Josian Palach, secrétaire national de la Confédération paysanne qui siège au comité de gestion des risques en agriculture (CNGRA): « Il faudrait une assurance climatique obligatoire, un peu comme notre assurance-maladie... Cette solution permettrait un système de mutualisation solidaire ». On peut rêver, mais ce n'est pas dans l'air du temps.

Les Restos du Cœur toujours sur la brèche

Lancés par Coluche fin 1985, les Restos du Cœur entament leur 31^{ème} campagne. Cette démarche de solidarité individuelle l'emporte désormais sur la solidarité universelle nationale... Ce sont donc 69 000 bénévoles, au sein de 2 111 centres ouverts quotidiennement, qui vont distribuer plus de 128 millions de repas cette année encore. A défaut de solidarité nationale « imposée », le président de l'association, Olivier Berthe, demande l'extension de la réduction d'impôts qui s'applique déjà pour les dons de lait et de beurre à d'autres produits alimentaires. D'autres organisations caritatives (Secours populaire, Secours catholique) font la même demande. Défiscaliser plus pour donner plus, plutôt qu'imposer plus les revenus les plus élevés... C'est une autre façon de concevoir la solidarité!

Jo Bourgeois

Du Monde à Notre-Dame-des-Landes

Le vendredi 11 décembre, une quarantaine de paysannes et paysans, délégué.e.s de la Via campesina à la Cop 21, ont tenu à se rendre sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes pour témoigner leur solidarité aux paysan.ne.s et autres occupant.e.s de la Zone, déterminé.e.s à résister jusqu'à la victoire au projet d'aéroport.

Il est 7 heures du matin et nous quittons Paris dans le froid, la nuit... et les ronflements. Le jour nous surprend dans un épais brouillard et un paysage d'une morne platitude. Nous roulons vers l'ouest.

Une quarantaine de paysan.ne.s venu.e.s des quatre coins du Monde s'en vont rejoindre Notre-Dame-des-Landes. Depuis une semaine, la Via campesina et la Confédération paysanne arpentent les rues de Paris à l'occasion de la Cop 21 (cf. p. 20), entre réunions officielles, débats, actions syndicales ou Sommet citoyen sur le climat... Les slogans paysans fusent. Ils se font échos en toutes les langues pour défendre la souveraineté alimentaire et condamner les fausses solutions au réchauffement climatique. Aller au-delà des réunions et des actions organisées dans la capitale pour toucher concrètement du doigt un des combats français les plus emblématiques pour la sauvegarde de la terre, de ses travailleurs et travailleuses, nous semble incontournable.

Nous arrivons dans le bocage nantais sous le soleil, accueillis chez la famille Fresnau, avec des militants paysans et autres occupant.e.s de la Zad, la fameuse « zone à défendre ». La « Vache rit » est une des quatre dernières fermes à résister, malgré l'ordre d'expulsion en 2012. La veille de notre venue, juste avant un énième procès exigeant l'expulsion, Vinci a retiré sa requête. Victoire en demi-teinte : nous mettons cette nouvelle sur le compte de la Cop 21 et des élections régionales, mais la pression remonte et l'inquiétude grandit.

Après avoir écouté l'histoire de ce grand projet inutile, chaque délégué.e de la Via campesina prend la parole pour exprimer sa solidarité aux militant.e.s anti-aéroport et leur offrir un drapeau de son organisation. Tous et toutes ont vécu dans leur pays d'après combats pour préserver leurs terres et faire face à une répression parfois sanglante. En Thaïlande, la lutte contre l'aéroport de Bangkok se télescope à celle de Notre-Dame. Instant émouvant où nos luttes à travers le Monde convergent pour tisser notre histoire commune.

De la diversité naît la richesse

Nous visitons la ferme de la Vache rit, avec ses 200 hectares et ses trois associés. Certains paysan.ne.s de la Via sont surpris par le nombre de vaches et la dimension de l'étable : il faut leur expliquer le contexte de la région, son histoire et l'évolution de ses fermes laitières durant les dernières décennies.

Puis nous allons faire le tour de quelques « hameaux » dans la Zad pour mettre des images sur les mots, entre les maisons occupées collectivement, les cabanes, roulottes et autres habitats de toute sorte éparpillés au milieu de parcelles de maraîchage, des pâtures et des champs de céréales...

On nous raconte comment, malgré les difficultés et les différences, les paysan.ne.s résistant.e.s ont réussi à composer avec les zadistes venus d'horizons divers. De la diversité naît la richesse ! On nous parle d'expérimentations et d'alternatives concrètes au capitalisme. Prises de décisions

collectives, espace non-marchand, organisation solidaire contre la répression... Cet incroyable laboratoire de pratiques d'inspiration libertaire émousse la curiosité. Les paysan.ne.s de la Via veulent en savoir plus : « Comment sont réparties les terres ? », « D'où viennent ces jeunes qui décident de vivre dans des conditions précaires, alors que certains ont fait des études ? », « Comment sont prises les décisions et gérés les conflits ? », « L'égalité entre les hommes et les femmes au sein de la Zad est-elle respectée ? »... Nous pourrions échanger pendant des heures.

Nous repartons impressionnés par cette capacité de résistance et toute cette énergie à vouloir construire une alternative aux dominations qui régissent nos sociétés. Nous rentrons à Paris où une grande manif nous attend pour le lendemain. Tout au long de cette journée, dans de nombreuses discussions, revient la nécessité de grandes réformes agraires à travers le Monde. Nous sommes tous d'accord, d'où que nous venons, pour que le statut du foncier soit revu. Nous devons nous battre pour faire reconnaître le droit d'usage du sol et le droit collectif. La route est longue encore vers la victoire. Mais notre fraternité, nos solidarités et notre détermination nous appartiennent et personne, même les plus puissants, ne pourront nous les prendre. « Pour la Terre, pour le pouvoir populaire, nous vaincrons ! », scande une Péruvienne. C'est le slogan de son syndicat de paysannes, la *Femmuçarinap*, membre de la Via campesina. ▢

Fanny Métrat, paysanne en Ardèche



La délégation de la Via campesina, à la ferme de la Vache rit, sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes, le 11 décembre. Dans le groupe, des paysans venant d'Haïti, Colombie, Pérou, Zimbabwe, Bangladesh, Turquie, Allemagne, Afrique du Sud, Inde...

Notre-Dame-des-Landes Un vaste champ des possibles, paysans, alternatifs et solidaires

À la création du *Collectif des organisations professionnelles agricoles indignées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes* (Copain, voir p. II-III), les structures n'imaginaient pas dans quelle aventure elles se lançaient. Le but était de se regrouper pour lutter contre un projet d'aéroport consommant 1 650 hectares de terres, projet en contradiction complète avec les valeurs portées par les adhérents : destruction de nombreuses fermes, gaspillage éhonté de foncier, massacre écologique et ruine d'un fort potentiel de circuits courts en proximité de Nantes. Il s'agissait d'être forts ensemble pour soutenir la résistance à ce projet, celle des paysannes et paysans locaux, puis assez rapidement aussi celles des occupant.e.s.

Après la défense de la zone en 2012, deux axes ont permis d'avancer ensemble : la prise de la ferme de Bellevue (cf.p.V) pour la sauver de la destruction, et le développement de la production agricole et maraîchère chez les occupant.e.s pour être plus autonomes, mais surtout comme moyen de lutte et de résistance.

En ce début 2016, nous vous invitons à un voyage sur les terres de la Zad de Notre-Dame-des-Landes, où se côtoient et se rencontrent une multitude de personnes. Nous ne prétendons pas rendre compte de la multiplicité des expériences qui se vivent ici, mais

vous présenter quelques facettes pour vous donner envie de venir nous rencontrer, de continuer à vous battre contre le projet, et aussi vous aider à comprendre l'avenir que nous aimerions construire ici après la victoire.

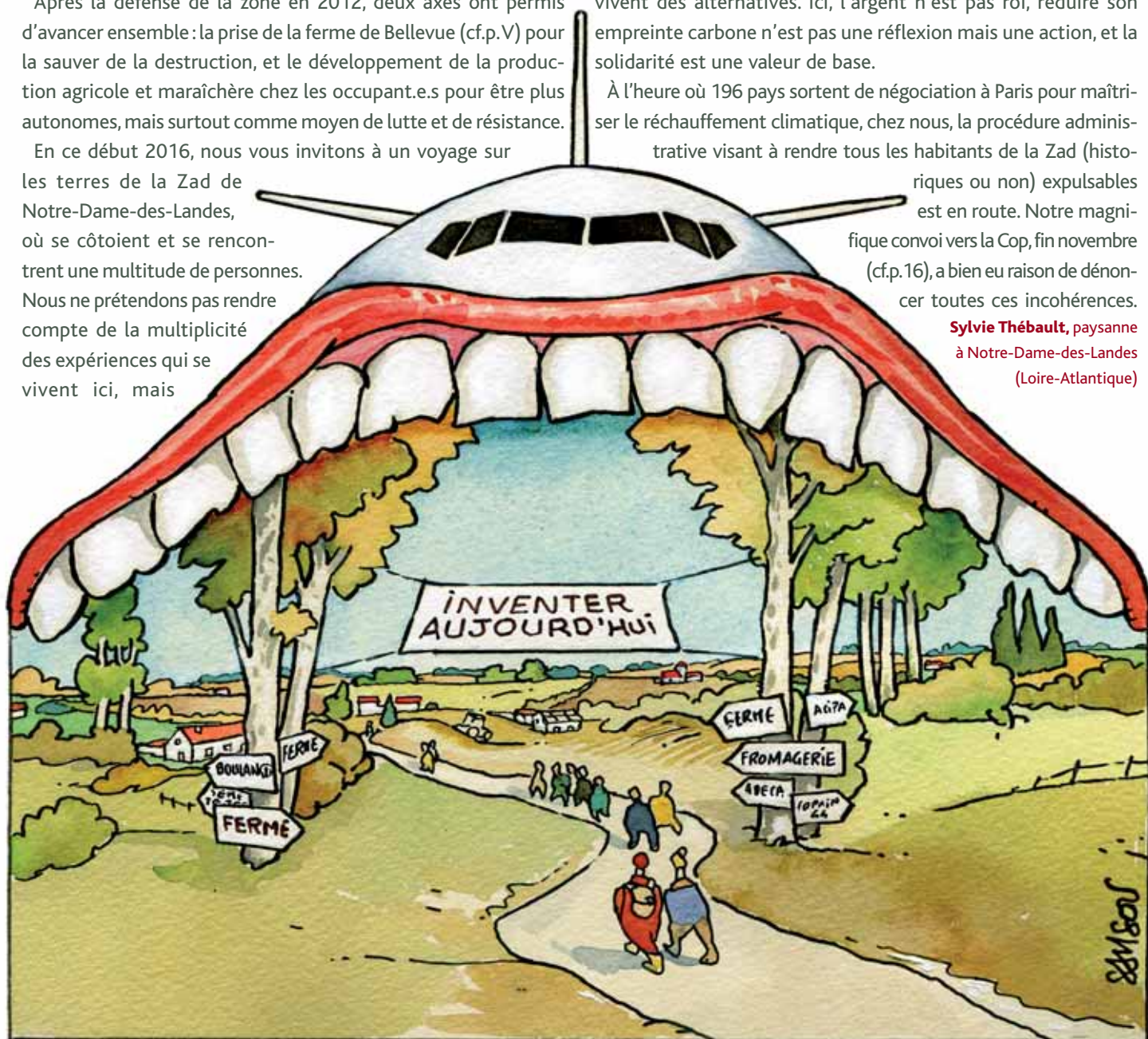
Il se peut que vous lisiez des philosophies contradictoires entre différents portraits : c'est normal. Chaque témoignage n'engage que ses auteur.e.s. Ce qui nous engage toutes et tous, c'est notre réflexion pour l'avenir décrite en six points (cf.p.XI). Nous considérons que si notre diversité peut être compliquée à gérer, elle est surtout notre richesse et notre force.

Notre-Dame-des-Landes est pour beaucoup une lutte emblématique. C'est aussi un vaste champ des possibles, un lieu où se vivent des alternatives. Ici, l'argent n'est pas roi, réduire son empreinte carbone n'est pas une réflexion mais une action, et la solidarité est une valeur de base.

À l'heure où 196 pays sortent de négociation à Paris pour maîtriser le réchauffement climatique, chez nous, la procédure administrative visant à rendre tous les habitants de la Zad (histo-

riques ou non) expulsables est en route. Notre magnifique convoi vers la Cop, fin novembre (cf.p.16), a bien eu raison de dénoncer toutes ces incohérences.

Sylvie Thébault, paysanne à Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique)



Une Zone à défendre, des terres à sauver

La Zad, c'est pour les aménageurs la « Zone d'aménagement différé » ; pour les paysan.ne.s et tous les occupant.e.s du site, c'est une « Zone à défendre » contre un monstrueux projet d'un autre temps : un aéroport international. État des lieux.

Le décret qui institua la Zone d'aménagement différé (Zad) en janvier 1974 a donc 42 ans ce mois-ci ! 42 ans que ces terres entre Vigneux et Notre-Dame-des-Landes, à 28 kilomètres au nord-ouest de Nantes, sont réservées pour la construction d'un projet d'aéroport international⁽¹⁾.

Le socle du projet d'aéroport, c'est d'abord une vaste opération foncière. Le projet a suscité une résistance paysanne déterminée dès le début. S'y sont ensuite joint.e.s des habitant.e.s concerné.e.s par le projet, des militant.e.s de divers horizons, des squatteurs et squatteuses des villes, donnant à cette résistance une diversité de pratiques et d'idées enrichissante, bien que parfois complexe à comprendre. Sur la Zad, l'aménagement du territoire a pris des formes moins visibles qu'en d'autres points de la métropole : pas de remembrement, pas de nouvelles constructions (lotissements, zones commerciales, etc.). Pendant 40 ans, toute construction de maison fut interdite. Tous les terrains furent préemptés par le conseil général jusqu'en 2003. Le fait que ces terres furent si longtemps réservées à la construction d'un aéroport est paradoxalement l'une des raisons pour lesquelles ce bocage est tel qu'il est aujourd'hui.

En 2014, alors que le mouvement pourrait obtenir l'abandon définitif du projet d'aéroport, commence déjà une seconde lutte, et non des moindres. Une lutte sur l'avenir de ces terres, de ces haies et de ces champs, de ces cabanes et de ces maisons, sur le devenir de ce territoire.

1 650 hectares concernés

La première Déclaration d'utilité publique (DUP) est passée en 2008 et a défini la Zad.

La DUP s'étend sur 1 650 hectares :

- 1 450 hectares de terres correspondent à l'emprise de l'aéroport dont les travaux seraient pris en charge par la société Aéroports du Grand Ouest (AGO), filiale de Vinci⁽²⁾.
- 200 hectares concernent un barreau routier dont les travaux seraient pris en charge par l'État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

Une seconde DUP concerne l'élargissement d'autres routes d'accès.

Le propriétaire des terres de la Zad n'est plus à l'heure actuelle le conseil général, mais l'État. Il a octroyé sur ces terres une concession de 55 ans à AGO pour ce qui concerne l'emprise de l'aéroport. Cela signifie qu'en termes

de foncier, ce sera l'État qui sera logiquement décisionnaire si le projet d'aéroport est annulé et que la DUP tombe. La DUP est théoriquement valable 10 ans jusqu'en 2018. L'État peut l'abroger à n'importe quel moment... mais il peut aussi la faire durer plus longtemps.

La propriété des terres (tableau 1)

Sur 1 650 hectares :

- 850 hectares de terres, ainsi que des maisons, ont été achetés par le conseil général par droit de préemption, petit à petit, entre 1973 et 2003. La plupart de ces terres (sauf celles du barreau routier) furent transférées en 2012 à AGO, qui en est donc le concessionnaire pour 55 ans.
- 800 hectares environ appartenaient ainsi encore à des propriétaires privés en 2003. Depuis, près de 150 hectares ont été vendus, les propriétaires ayant signé un contrat de vente amiable avec AGO, à qui l'État concède ces terres. L'État est donc aussi, désormais, propriétaire de ces terres.

La majeure partie des propriétaires a refusé, pour une surface d'environ 650 hectares, toute négociation avec AGO. Les terres font

l'objet de procédures d'expropriation. Ces propriétaires sont une cinquantaine et se réunissent régulièrement pour faire le point sur les dossiers d'expropriation.

L'usage des terres (tableau 2)

Dans le secteur, les paysans ne sont généralement pas propriétaires des terres, ils les louent pour une grande partie, sous contrat de fermage.

- 1 250 hectares de champs et prés, et environ 400 hectares de bâtis, routes, chemins, bois et friches. Les friches sont en grande partie des terres anciennement rachetées par le conseil général et qui sont libres de baux depuis des années. Depuis 2007, suite à l'appel d'habitant.e.s de la zone, des personnes sont venues habiter, construire des cabanes, cultiver, occuper certaines de ces friches pour s'opposer sur le terrain aux travaux et continuer à faire vivre le territoire.
- 47 exploitations agricoles sont impactées par le projet. Il ne s'agit pas seulement des paysan.ne.s ayant leur corps de ferme sur la Zad, mais de tous ceux et celles qui y ont des terres.

Tableau 1 Propriété : 1650 hectares Zad



Tableau 2 Usage : 1650 hectares Zad



ZONE À DÉFENDRE [ZAD] NOTRE-DAME-DES-LANDES



Sites présentés pages IV à X

- | | |
|-----------------------|-----------------|
| 1-Bellevue | 5-Wardine |
| 2-Liminbout | 6-Fosses Noires |
| 3-Saint-Jean-du-Terre | 7-Rouge et Noir |
| 4-Riotière | 8-100 Noms |

- Parcelles des fermes impactées en lutte
- Parcelles occupées par le mouvement en lutte
- Parcelles redistribuées par AGO/Vinci, la Dreal et la chambre d'agriculture 44
- Paysan.ne.s habitant et exerçant sur place
- ★ Lieux d'occupation
- ▨ Barreau routier

carte n°3 [groupe cartoZ]
Parcelles agricoles et occupation(s) avril 2015

- 11 exploitations agricoles en lutte ont refusé de négocier quoi que ce soit avec AGO, elles se trouvent donc confrontées à des procédures d'expropriation et dans une situation très précaire. Les terres cultivées par ces fermes représentent environ 400 hectares sur la Zad. Notons qu'à l'exception d'un cas, tous les agriculteurs qui avaient leur corps de ferme sur la Zad ont refusé de signer avec AGO.
- 800 autres hectares sont redistribués chaque année. Ces 800 hectares incluent :
 - les terres d'agriculteurs qui ont cessé leur activité;
 - les terres des exploitations qui ont signé un accord amiable avec AGO en échange d'indemnités. En signant, les agriculteurs

ont renoncé à leurs droits sur les terres qu'ils exploitaient sur la Zad. Mais AGO les leur redistribue depuis 2012 avec des baux annuels (convention de mise à disposition, CMD), dans l'attente du démarrage des travaux. Ce qui veut dire que ceux qui ont cédé à AGO ont touché l'argent... mais continuent à exploiter leurs anciennes terres, et sont aussi prioritaires pour louer ou racheter des terres à l'extérieur.

Ceci dit, parmi les agriculteurs ayant signé avec AGO/Vinci, tous n'ont pas fait les mêmes choix et ne sont pas logés à la même enseigne : certains n'ont pas repris de terres à l'extérieur et ont une grande partie de leurs terres sur la zone, qu'ils cultivent donc de manière précaire avec les baux annuels. Ceux-

là ont touché l'argent et ont cédé à AGO mais n'en ont pas pour autant profité pour agrandir leur exploitation. Ils peuvent aussi être dans une situation assez inconfortable.

À noter : les 200 hectares de terres du barreau routier, sont répartis entre les 450 hectares de friche, bâtis, chemins et routes, les 400 hectares de terres des paysans résistants et les 800 hectares en redistribution. Pour ces 200 hectares, les services concernés de l'État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) n'ont pas opéré de redistribution et ont laissé la chambre d'agriculture gérer, sans baux officiels.

- Sur les 800 hectares en redistribution, 220 hectares, sont occupés et majoritairement travaillés sur divers projets agricoles et alimentaires, notamment depuis la création de Sème ta Zad (voir encadré Lexique) et l'implication de Copain (cf. p. IV) sur le terrain. Il est à noter que les terres étant gelées pour la construction d'un aéroport, il n'est pas possible de s'installer légalement sur les terres de la Zad pour un projet agricole ou de faire de quelques projets légaux de construction. ▭

Source : « Foncier, un état des lieux – Pour penser l'avenir de la Zad de Notre-Dame-des-Landes », document de 20 pages téléchargeable sur : acipa-ndl.fr/images/PDF/Divers/2015/foncierzadfinalrefait.pdf

(1) Une vidéo édifiante : le reportage télé de l'époque expliquant pourquoi il faut construire un nouvel aéroport à Notre-Dame-des-Landes avant... 1990 : aller sur www.youtube.com et taper sur le moteur de recherche du site : 1974 : l'aéroport Notre-Dame-des-Landes (NDDL).
(2) AGO, comme Aéroports du Grand Ouest, est une société créée fin 2010, lorsque Vinci a été désigné comme concessionnaire par l'État pour le projet d'aéroport. Vinci Concessions, filiale de Vinci, en détient 85 % sous le nom de Vinci Airports. Les 15 % restants sont détenus par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Nantes/Saint-Nazaire et par l'entreprise de BTP ETPO-CIFE.

Lexique

Quelques mots sur les collectifs et organisations qui sont plus spécifiquement impliqués sur la Zad dans les questions agricoles et foncières

- **L'Adeca**, Association de défense des exploitants concernés par l'aéroport, regroupe depuis 1972 les paysan.ne.s impacté.e.s par le projet et s'y opposant. Certains adhérents sont très engagés dans la lutte contre l'aéroport, d'autres moins. Trois habitent encore sur la Zad, les autres continuent à y cultiver des terres sans y habiter.
- **Copain 44** (Collectif des organisations professionnelles agricoles indignées par le projet d'aéroport) : le collectif, créé au printemps 2011 regroupe diverses organisations agricoles de la région (Gab44, Civam, Confédération paysanne, Terroirs44, Manger Bio, Accueil paysan...) dans le cadre de la lutte contre l'aéroport. Des paysans de Copain sont venus défendre la ferme du Rosier, puis la Chat-Teigne, avec leurs tracteurs en novembre 2012. Le collectif a lancé l'occupation de la ferme de Bellevue en janvier 2013 et s'implique dans son fonctionnement depuis, ainsi que dans diverses autres initiatives de la lutte (cf. p. IV)
- **L'Acipa**, Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, a mené bon nombre de recours juridiques et s'est attachée historiquement à fédérer de nombreux opposant.e.s à l'aéroport, localement et au-delà.

www.acipa-ndl.fr

- **Sème ta Zad** est une assemblée bihebdomadaire ouverte, fondée par des occupant.e.s de la Zad, des paysan.ne.s de l'Adeca, de Copain et d'autres personnes impliquées dans la lutte. L'assemblée s'est lancée en amont de la manifestation du 13 avril 2013 « Sème ta Zad » qui a vu l'écllosion officielle d'une dizaine de nouveaux projets paysans sur le site. Elle est l'espace où les différentes composantes discutent du devenir de ces terres et où s'élaborent les stratégies d'occupation. zad.nadir.org

Une ferme historique de la Zad

Sylvie et Marcel Thébault sont paysanne et paysan au Liminbout, au Nord-Ouest de la Zad.

Sylvie s'est installée en 1999, soit un an avant la relance du projet d'aéroport. Nous reprenions la ferme derrière un tiers, avec 43 hectares et 180 000 litres de lait de droit de production. La Zad, alors entendue comme Zone d'aménagement différé, existait depuis 1974, et il a fallu se battre pour conserver les quotas laitiers correspondant aux terres acquises par le conseil général.

Nous avons construit des bâtiments et équipements confortables pour la dimension de l'élevage, et nous avons mis en place un système herbager économe. Le projet d'aéroport est devenu une épée de Damoclès au-dessus de notre tête. Nous avons cependant choisi de vivre en l'ignorant et en comptant sur notre force collective pour gagner.

Nous avons agrandi la ferme en 2004, portant la surface à 63 hectares, tandis que le droit de production augmentait chaque année par consolidation, atteignant 305 000 litres en 2014-2015.

Les bâtiments sont devenus le facteur limitant et nous ont contraints à intensifier la conduite des vaches laitières.

Une fois que nous avons pris confiance en nous, notre objectif a été de passer en bio.



Mais l'insécurité sur les terres est un obstacle administratif, et nous ne pouvons pas mettre toute notre énergie à la fois dans la lutte et dans la révolution de notre système de production.

Pour nous, l'abandon de la déclaration d'utilité publique (DUP)⁽¹⁾ – que nous attendons avec impatience – nous permettra de passer progressivement en bio. Même si les pratiques actuelles des paysans permettent une belle biodiversité sur la Zad, ce sera bon pour le bocage. Nous espérons aussi que ce sera un plus pour la transmission de notre ferme. Nous continuerons à côtoyer nos voisin.e.s,

à échanger et mettre en place des solidarités avec eux, comme des prêts de matériels et des échanges culturels.

Il nous tient à cœur que les terres sauvées du béton servent très peu à l'agrandissement, mais permettent l'accueil de porteurs et porteuses de projets d'agriculture officielle, mais aussi « hors cadre ». Notre diversité peut compliquer la vie, mais c'est notre force et notre richesse, nous tenons à la conserver. **n**

(1) Procédure administrative en droit français qui permet de réaliser une opération d'aménagement sur des terrains privés en les expropriant pour cause d'utilité publique.

La transmission des savoirs paysans

Jean-Luc est paysan, membre de l'association Copain 44 (cf. p. III). Il témoigne de la transmission des savoir-faire sur la Zad.

Comment t'es-tu retrouvé impliqué dans la vie sur la Zad ?

Je suis paysan à Vigneux et membre de Copain 44, mais aussi du Civam⁽¹⁾ et du groupement des agriculteurs bio de Loire-Atlantique. Proche de la lutte contre l'aéroport depuis longtemps, j'ai pris part à divers événements, comme la tracto-vélo en 2011⁽²⁾. Tout s'est accéléré durant l'hiver 2012-2013. Les fermes expulsées et démolies ont rendu nécessaire la protection de celles qui étaient encore debout. Ça s'est concrétisé avec l'ouverture et l'occupation de la ferme de Bellevue, en février 2013, protégée par la chaîne de tracteurs du groupe Copain, comme cela avait été fait sur le site de la Chat-Teigne quelques mois plus tôt. Malgré le froid et la boue de l'hiver, c'était une aventure qui prenait aux tripes, motivée par l'envie d'aider des jeunes qui veulent s'installer dans la durée.

En ce moment comment participes-tu aux projets agricoles sur la Zad ?

L'idée principale, c'est partager expérience et savoir-faire à travers des échanges de coups de main. Cela se passe souvent à Bellevue, avec le « groupe vache »⁽³⁾, à Saint-Jean-du-Tertre avec Wilhem⁽³⁾ et la Curcuma⁽³⁾. Je viens souvent avec un tracteur et des outils, et en échange les habitant.e.s de la Zad viennent chez moi faire des chantiers collectifs où il y a besoin de plusieurs paires de bras. Ce sont des gens volontaires qui, comme moi, font les choses par passion. Ce qui se passe sur la Zad est pour moi un aboutissement. D'habitude, on pousse les gens à la productivité et ils se retrouvent vachement isolés dans leur ferme. Là, c'est différent, il n'y a pas de contrainte sur les rendements, l'important c'est de faire ensemble car on est plus fort. Pour vivre d'une activité agricole, il n'y a pas forcément

besoin d'argent, de dossiers à rallonge ou de demandes de subventions.

Comment envisages-tu l'avenir sur la Zad ?

Je pense qu'avec Copain, sur la Zad, il reste des choses merveilleuses à faire, comme continuer à installer de nouveaux paysans et de nouvelles paysannes qui veulent donner un sens à leur activité, produire et s'épanouir avec les autres. Il faut que la Zone reste un lieu d'échange d'idées et de brassage des modes de vie pour que cela fonctionne. **n**

Propos recueillis par Cédric

(1) Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural - www.civam.org

(2) Du 6 au 12 novembre 2011, déplacement en tracteurs et vélos jusqu'à Paris « pour interpeller les décideurs nationaux, peser sur les négociations entre partis pour les présidentielles 2012 et dénoncer encore une fois l'aberration de ce projet ».

(3) Voir articles sur ces sujets.

Bellevue, toujours ferme

Le dimanche 27 janvier 2013, nous, paysans de Copain (cf. lexique p. III), sommes réunis dans une grange. Nous nous demandons quel est le moment le plus judicieux pour occuper la ferme de Bellevue afin d'empêcher sa démolition. Le fermier a signé son départ, accepté les indemnités d'AGO-Vinci, alors il n'y a plus qu'à... À partir du moment où nous occuperons la ferme, nous deviendrons squatteurs. En cela nous ferons partie des occupant.e.s, paysan.ne.s et habitant.e.s historiques qui résistent à la construction de l'aéroport.

Notre cul posé sur les bottes de foin bougera très vite lorsque l'un de nous dira : « *N'attendons pas demain pour prendre Bellevue, c'est maintenant et tout de suite!* » Une évidence pour tout le monde (ça arrive...). Arrivés sur place, les tracteurs s'enchaînent autour des bâtiments, puis, on bloque les accès avec gravats et vieux matériel agricole.

Dans la foulée, beaucoup de gens viennent en soutien, des tours de garde s'organisent et une procédure judiciaire est lancée.

Les paysans ne peuvent rester en permanence. Mobilisés depuis de nombreuses semaines, ils manquent de temps pour assurer leur propre boulot. Ils passent donc le relais à un collectif qui s'improvise pour habiter le lieu et le remettre en état. Pour celles et ceux-là, le défilé de visiteurs créera des moments certes fabuleux, mais aussi très durs.

Dans un premier temps, les paysans essaient de s'organiser avec les nouveaux habitant.e.s. En juin 2013, lors d'une opération de communication jointe à l'utilité d'occuper les 120 hectares de Bellevue, ils amènent des vaches. Un jeune de Copain crée un projet de transformation laitière, repris par des occupant.e.s de la Zad. Confier des vaches à des personnes qui, pour la plupart, découvrent pour la première fois les soins et l'as-

teinte de la traite est une sacrée aventure ! La transmission de savoirs continue encore.

Les activités de Bellevue – lait, fromage, pain, élevage de porcelets, atelier couture... – doivent beaucoup aux échanges. La possibilité de casser la croûte ensemble le vendredi midi participe à une convivialité indispensable pour s'organiser. Bellevue est un lieu identifié paysan, mais les gens qui y vivent ne sont pas forcément investis dans des projets agricoles.

Ce lieu est et doit rester une référence pour échanger des idées sur l'agriculture paysanne avec l'ensemble des composantes de la lutte et de la société. Dans un avenir sans aéroport, Bellevue perdrait beaucoup de son identité symbolique à redevenir une ferme parmi d'autres. L'après sera une autre lutte, à laquelle les paysan.ne.s doivent se préparer avec l'ensemble du mouvement de résistance. **n**

Michel

« Oh la vache ! » : des vaches et une fromagerie à Bellevue

A Bellevue, le « groupe vache » est constitué de six personnes, de quatre vaches laitières prêtées par des paysans en lutte, ainsi que des veaux nés à la ferme. Nous transformons le lait deux fois par jour, en fromage, crème, beurre, fromage blanc, yaourt. Tout ceci sert à ravitailler le « non marché » sur la zone (cf. encadré p. VII), des repas au gré des événements de la lutte, mis en partage dans un frigo où chacun.e peut se servir. Chaque semaine, une traite est réservée pour soutenir des migrant.e.s à Nantes.

Nous ne vendons rien, il y a simplement une caisse de soutien pour couvrir les frais. Ce que nous faisons n'a pas de prix ! Nous ne voulons pas quantifier le temps, le plaisir ou la contrainte que cela implique, ni les rencontres et les amitiés que cela tisse. Ce que nous faisons est partie prenante de la lutte et ne pourrait exister sans elle : l'occupation de la zone, les solidarités, les actions et manifs, les débats, les liens, le partage et l'organisation collective à plein de niveaux différents. Ce qui est important ici, c'est un brassage et une confrontation entre des mondes qui ne se rencontrent pas très souvent, avec toutes les richesses que ça apporte. C'est ainsi que nous avons tout appris sur les vaches, les cultures, les tracteurs, la transfo et les prairies ici, plongé.e.s

dans un monde, accompagné.e.s du soutien, de la patience, la pratique et la passion des paysan.ne.s et de tout un tas de gens.

Nous ne sommes pas des agris diplômé.e.s, et ne comptons pas le devenir. Nos installations ne sont pas conformes aux normes. Pour nous, rester hors des cadres institutionnels, c'est faire nos propres cadres ; éviter au possible un système de contrôles et pressions visant à la compétitivité, c'est se

tenir à distance des lois impitoyables du marché.

Nous ne sommes pas là pour vendre du lait, mais pour contribuer à nourrir des résistances, pour vivre et lutter dans ce bocage, contre la métropolisation, la marchandisation, pour défendre des terres, des rêves, des possibles, pour partager des fromages, des idées, des connaissances, des émotions, des moyens de lutte, des doutes, des désirs... **n**

Les trayeurs et trayeuses



La ferme de Bellevue, le jour du retour des vaches, en juin 2013.



Légumes en plein champ aux Fosses Noires

Y construire son avenir

Micka, 27 ans, cultive avec cinq comparses légumes, tournesol et céréales, installé dans un ancien corps de ferme voué à la destruction. Il espère continuer ses prochaines années à cultiver sur des terres « communisées », gérées par le mouvement de lutte.

Jarrive sur la Zad au printemps 2011, BPREA en poche⁽¹⁾, hors cadre familial, avec aucune possibilité proche d'installation. Je suis en quête de perspectives plus réjouissantes que s'endetter et s'exploiter à double temps plein pour produire des légumes livrés à des citoyens aux revenus confortables.

Avec cinq comparses, nous mettrons en culture une parcelle d'un hectare, devenue friche, en maraîchage diversifié. Objectif: utiliser nos envies et savoir-faire paysans pour occuper la terre contre l'aéroport, créer du lien entre squatteurs et paysans historiques et s'essayer dans un projet agricole collectif.

Arrivés sans matériel et avec les perspectives permanentes d'expulsion/destruction, nous ne ferons pas d'investissements, privilégiant le système D, ainsi que la solidarité des paysan.ne.s et citoyen.ne.s alentours. Ni siret⁽²⁾, ni statuts, ni label. La production est vendue sur place, à prix libre.

L'automne 2012 voit la fin de ce premier projet de production (cf. encadré), sous un déluge de grenades et lacrymo. Depuis, nous sommes installés aux Fosses Noires, dans

un ancien corps de ferme voué à la destruction. Légumes plein champ (un hectare), huile de tournesol (4 hectares l'année prochaine), pâtes sèches (objectif 4 à 5 tonnes de blé transformées par an) sont venus remplacer le maraîchage diversifié. Les parcelles sont en rotation avec d'autres groupes (herbes, céréales...). Les légumes de conservation sont vendus par le bouche à oreille.

L'absence des contraintes économiques classiques et l'entraide permettent de pouvoir expérimenter des techniques culturelles particulières: j'entretiens mes légumes à l'aide d'une jument de trait (photo), attelée de matériels modernes. Tous les ans, un demi-hectare d'oignons est cultivé conjointement avec un comité de Rennes contre l'aéroport de Notre-Dame: ici on assure le suivi technique global, eux viennent à 25 pour 2-3 chantiers manuels. La production (6 tonnes en 2015) est ensuite partagée selon les besoins. Une partie part gratuitement en soutien (Zads, aide aux sans-papiers, mouvements sociaux...). Les frais de la culture sont assumés conjointement.

Dorénavant enraciné au territoire, j'espère bien pouvoir continuer ces dix pro-

chaines années à cultiver sur des terres « communisées », gérées par le mouvement de lutte. Ici, le territoire est suffisamment fertile pour expérimenter et construire un avenir radieux. **n**

(1) BPREA: Brevet professionnel responsable exploitation agricole.

(2) Numéro d'immatriculation d'une entreprise.

César vaincu !

Le 16 octobre 2012, l'État lance l'opération « César » pour déloger les zadistes. Plus de 1 200 gendarmes et policiers interviennent, appuyés par deux hélicoptères. Mais la résistance est telle que l'opération n'a qu'une portée limitée, malgré la destruction de certains sites et bâtiments. Cette opération guerrière augmente la sympathie pour le mouvement des opposants au projet d'aéroport, à l'échelle nationale. En réaction, le 17 novembre, une manifestation de « réoccupation » mobilise près de 40 000 personnes. Ridicule, la préfecture de Loire-Atlantique décomptera « 4 500 personnes dans le cortège et 13 500 si on compte l'ensemble des personnes qui se trouvent dans le secteur »...

La boulangerie des Fosses Noires

Au fournil des Fosses Noires, nous faisons trois journées de pain par semaine. Chaque journée, ce sont entre 60 et 100 kg de pain que nous pétrissons et façonnons à la main. Nous sommes une équipe d'environ huit personnes à se répartir le travail. Certain.e.s font une journée par semaine, d'autres un peu moins, régulièrement. Nous cuisons dans un petit four (20 kg de pain), transportable en cas d'expulsion...

Nous achetons toute notre farine à un paysan meunier avec qui nous avons créé un lien sur le long terme. Dorénavant, une partie de notre farine vient du blé et du sarrasin cultivés et moulus sur la Zad. Notre pain 100 % sarrasin commence à avoir un certain succès, aussi bien chez les intolérants.e.s que chez les accros au gluten.

Les lundis et jeudis, le pain est distribué sur place; le vendredi, il est vendu sur le « non-marché » (cf. encadré) où il rejoint les laitages et légumes produits sur la Zad.

Ces moments sont l'occasion pour les habitant.e.s de la zone et des villages alentours de se croiser et d'échanger.

Comme notre travail, notre pain « n'a pas de prix » et la contribution est libre. Les gens qui le peuvent mettent de l'argent dans la corbeille, ceux qui ne peuvent pas repartent quand même avec du pain.

En général, nous récoltons un peu plus d'argent que nous en avons besoin pour les frais de production. Ça nous permet d'en donner régulièrement à *Sème ta Zad*, au comité anti-répression de la lutte et pon-

tuellement à d'autres initiatives: en ce moment, la création d'une boulangerie à Calais en soutien aux migrant.e.s. Par choix, nous ne nous rémunérons pas.

Dans l'équipe, une seule personne a une formation de CAP de boulanger, toutes les autres ont appris sur place. Nous continuons régulièrement à former des gens qui ont envie de s'investir dans le groupe, ou plus simplement découvrir le contact avec la pâte.

Être dans cette équipe, c'est aussi de chouettes moments où l'on se retrouve, que ce soit pour des journées de chantier

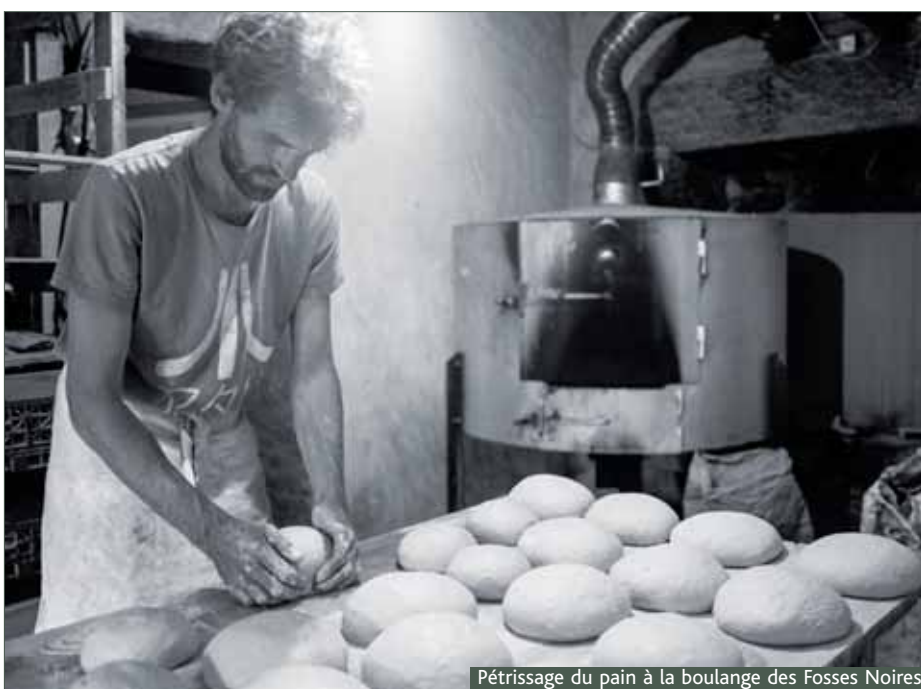
Le non-marché

Depuis l'été 2013 se tient sur la Zad, le vendredi soir, le « non-marché ». De multiples collectifs de la Zad y amènent leurs productions (lait, fromages, légumes, farine, pain, etc.). Tout le monde est invité à se ravitailler, zadistes mais aussi voisins des bourgs, de Nantes...

Le tout est vendu à prix libre et alimente une seule et même caisse, celle de *Sème ta Zad*. Le nom « non-marché » est venu du fait que cet événement veut sortir des rapports producteur-consommateur.

« bois pour le four », des réunions, nos planings, les approvisionnements... n

La boulange des Fosses Noires



Pétrissage du pain à la boulange des Fosses Noires

Que j'vous raconte la Curcuma !

Témoignage d'un vieux tracteur qui revit au sein de la Curcuma, la « Coopérative d'usure, de réparation, de casse et d'utilisation du matériel agricole » de la Zad.

Salut à tous et toutes ! J'vais vous raconter ma vie ici, sur la Zad. J'suis un « 1 120 », famille John Deere, un ancien ! J'ai passé ma vie près d'ici, à bosser avec un agriculteur résistant, de ceux qui ont été de toutes les batailles du monde paysan, et il y en a eu ! Depuis les années soixante, j'peux vous dire que j'en ai fait des manifs ! Bon, depuis trois ans, j'suis sur la Zad: j'ai d'abord barricadé des routes et protégé des lieux contre les expulsions en 2012. Quand il n'y a plus eu d'expulsions, j'suis resté une paire d'années sous la flotte, sur un parking.

C'est la Curcuma qui m'a sauvé de la rouille. La Curcuma, c'est les gens d'ici qui s'occupent de nous, tracteurs et outils agricoles. Côté tracteurs, on est toute une bande, cinq ou six; des anciens, avec quatre zéros au compteur (quand il marche). On a été donnés pour aider les projets agricoles qui se lançaient. Comme ces projets sont pour beaucoup collectifs, y'a plein de monde avec qui on travaille, plusieurs dizaines de personnes. C'est des gens qui apprennent: les potes de la Curcuma se sont formé.e.s avec les paysan.ne.s de Copain; maintenant, ils et elles apprennent aux nouveaux et nouvelles à conduire, entretenir et régler les machines agricoles, et les accompagnent.

Une ou deux personnes sont référentes de chacun de nous: elles ont du boulot, parce qu'il faut bien dire qu'on a sale caractère, on pète vite une durite. Bon, dans ce cas-là, les

responsables nous mettent en arrêt maladie jusqu'au prochain chantier collectif. Les chantiers mécaniques, on s'y retrouve à 3 ou 4 tracteurs, les référent.e.s de chaque tracteur et toutes celles et ceux qui veulent participer. Parfois, ils sont 15 ou 20, à faire aussi bien l'entretien courant que des grosses réparations... ou à préparer les repas.

Au début, personne n'avait vraiment touché à la mécanique agricole – il y en a bien quelques-un.e.s qui avaient bricolé des voitures ou des vélos. Mais ils épluchent nos revues techniques, cherchent sur Internet, s'y mettent à plusieurs, et ça marche. Quand ils tombent sur un os, il y a toujours un mécano plus confirmé prêt à donner des conseils.

Pour nous, les vieilles carcasses, c'est chouette d'être ici: on nous offre une deuxième vie et on permet à plein de gens de se lancer dans des cultures plein champ. On est fiers de participer à protéger la Zad! n

John « 1 120 » Deere

Aux 100 Noms

Autoconstruction d'un lieu de vie et d'activité agricole sur la Zad.

Début 2013, le collectif des 100 Noms s'est installé au centre de la Zad, sur une prairie dédiée à l'origine à l'élevage (pâturage et fauchage). Cette installation d'un lieu habité et cultivé répond à deux objectifs. Le premier est de renforcer le mouvement en continuant de vivre, cultiver et lutter sur ces terres après les nombreuses démolitions de l'opération César, en octobre 2012 (cf. encadré p. VI). L'autre objectif est lié aux aspirations du collectif à expérimenter un mode de vie tourné vers l'autonomie alimentaire et matérielle, en prise avec ce territoire mis en partage.

Le lieu s'organise autour d'un grand potager à vocation vivrière et de la maison collective avec une cuisine, un séjour, un dortoir et une salle de bain. Autour, en bordure des haies, se trouvent des toilettes sèches, un poulailler, une bergerie, un atelier, une yourte collective et une multitude d'espaces personnels (cabanes, yourtes, caravanes...).

La majorité de ces habitats légers ont été construits sur place par les habitant.e.s. Les matériaux de construction sont multiples et possèdent tous une histoire. Pour la maison collective, la charpente est en châtaignier prélevé dans le taillis d'à côté.

C'est un lieu à l'écart du réseau électrique et des routes. Pour pallier cet éloignement, diverses solutions sont ou vont être mises en œuvre. Une éolienne auto-construite et des panneaux photovoltaïques ont été installés pour fournir de l'électricité. Un chemin d'accès va être réouvert lors d'un grand chantier collectif fin janvier 2016⁽¹⁾.

En 2016, des céréales seront semées sur la partie non utilisée de la prairie. Cette parcelle, autrefois strictement agricole, mixera alors habitat, cultures vivrières et grandes cultures. Bien que le lieu soit juridiquement fragile (squat), on s'y projette à long terme. Il se construit au fil des saisons, des rythmes agricoles et des envies de ses habitant.e.s. Il offre la possibilité de construire un habitat autonome visant une production vivrière et des modes de vie en prise avec le monde d'aujourd'hui et de demain. ▢

Les 100 Noms

(1) Un week-end de chantiers collectifs ouverts – Les appels d'offres de la Zad – est prévu les 30 et 31 janvier 2016 sur la Zone. Plus d'infos sur : Zad.nadir.org

La prospère Riotière

Il y a plus d'un an maintenant naissait d'une prairie un lieu de vie où quelques camarades de luttes se sont installés. Ils avaient un projet de maraîchage sur place, qui s'est, de fil en aiguille, transformé en projet de groupe.

Ayant pour but l'autosuffisance alimentaire, plusieurs habitant.e.s de lieux différents sur la zone ont uni force, connaissance et matériel. Un magnifique potager de plus de 2 500 m² ainsi que trois serres ont ainsi apparus après de nombreuses heures de travail.

Pour y arriver financièrement, le groupe s'est principalement fait aider par *Sème ta Zad* et le collectif des *Q de plomb*, des familles qui habitent là depuis des années et refusent d'être expulsées. Chacun.e y a aussi mis du sien, selon ses moyens respectifs.

C'est ainsi que de magnifiques plants de tomates, courges, aubergines, choux ont vu le jour, mais aussi des variétés de légumes plus exotiques, tel l'ocra, sorte de concombre à intérieur gélatineux originaire d'Afrique.

En vue de garder un rythme de travail constant, le groupe avait fixé dès le début des chantiers collectifs. Trois fois par semaine, on se rejoignait à la Riotière, endroit où se trouve le jardin, afin de faire aller la pelle. Puis, au fur et à mesure que produisaient les plants, une journée de chantier s'est ajoutée au cours de l'été. On se retrouvait donc tous les mercredis au lieu qui deviendra plus tard l'Auberge des Q de plomb (cf. p. XI) pour transformer les légumes en coulis de tomates, ratatouilles, ou encore haricots en conserves.

Qui plus est, le labeur n'a pas profité qu'au collectif. Des kilos de légumes ont été envoyés en soutien aux sans-papiers de Nantes, par exemple, et pratiquement toutes les semaines, les habitant.e.s de la zone pouvaient se procurer à prix libre des légumes au non-marché.

Avec le froid, le rythme se relâche un peu ; les cultures d'hiver remplacent les tomates dans la serre et l'engrais vert occupe les buttes extérieures. En attendant la prochaine saison. ▢

Le collectif de la Riotière



Le Rouge et Noir

Le Rouge et Noir est un projet de petit maraîchage d'un demi-hectare. On est cinq référent.e.s à y penser les cultures, à les suivre toute l'année et à assurer les arrosages et récoltes, mais la plus grande partie du boulot est faite lors d'une journée de chantier collectif hebdomadaire, ouvert à tou.te.s. Selon la saison, on y est entre 5 et 30, dont certain.e.s qui viennent presque toutes les semaines et d'autres qui ne passent sur la Zad que pour quelques jours. Ça nous permet de produire des légumes sans y passer tout notre temps et d'avoir un moment régulier d'échange et d'accueil.

Notre production contribue à nourrir nos camarades de luttes et nos voisin.e.s qui viennent au non-marché, un moment de partage hebdomadaire des récoltes, productions, trouvailles. C'est à prix libre, chacun.e prend ce dont il/elle a besoin et met ce qu'il/elle peut ou veut dans la caisse. On fonctionne avec la caisse collective de *Sème ta Zad* : tous les projets participants mettent en commun leurs dépenses, et on cherche ensemble des moyens pour financer les projets (prix libre, vente de soutien, appel à dons, fêtes...). On essaye de ne pas être dans des logiques de « rentabilité » de chaque projet, et que la vente de ce dont

tout le monde a besoin pour vivre ne soit pas une nécessité.

Le Rouge et Noir a commencé comme une action lors de la manifestation d'occupation *Sème ta Zad*, au printemps 2013, après la vague d'expulsions de l'automne 2012. A ce moment là, ça ne paraissait pas gagné qu'on ait le temps de faire une récolte avant de se faire expulser ! Mais on est toujours là, et on compte bien continuer longtemps à contribuer à faire vivre une agriculture vivrière collective sur ce territoire où il est possible d'imaginer sortir des logiques économiques marchandes. ▢

Le collectif du Rouge et Noir



Sème ton blé

Opération Sème ta Zad, semailles en mai 2014.

13 avril 2013 : la manif qui lance le mouvement *Sème ta Zad* réaffirme l'occupation des terres comme moyen de lutte, et, avec l'aide d'un comité aveyronnais, nous installons une cabane sur les ruines d'une ferme détruite pendant l'opération César, à côté de la ferme de Saint-Jean-du-Tertre. Un an plus tard, le mouvement occupe aussi cette dernière, et nous y installons une meunerie, des cellules de stockage et un atelier de mécanique agricole.

Nous ne sommes pas paysan.ne.s mais nous sommes attiré.e.s par l'appropriation de techniques et de savoirs vitaux.

À Saint-Jean-du-Tertre aujourd'hui, la meunerie tourne pour les habitant.e.s de

la Zad, des ami.e.s des alentours et d'autres comités. Nous avons semé et récolté avec des collectifs de différents endroits en France. La farine qui en est issue alimente les boulangeries de la zone et partira appuyer d'autres luttes, comme à Rennes ou à Calais. Autant que pendant les moments de défense du foncier et les affrontements, le brassage et les échanges dans le travail commun sont rendus plus riches par l'absence de contraintes institutionnelles ou marchandes.

Si nous avons décidé de cultiver, c'est parce que nous avons choisi de prendre part au conflit qui est né sur les questions de la terre et de son usage. Conflit qui se joue avec l'État et Vinci, mais aussi au

sein du monde agricole, et même au sein du mouvement de lutte, concernant le rapport à la nature. Cultiver ici c'est s'organiser pour tenir des rapports de force, lors de prises de terres par exemple, c'est se les répartir dans des réunions semestrielles, en discuter l'usage. Au-delà de la possibilité d'alimenter une force politique autonome, de partager le travail agricole et le plaisir de son fruit, il s'agit de construire les conditions politiques et existentielles pour assumer les conséquences d'un décrochage réel et durable avec les institutions. C'est tout cela que nous entendons par processus de « communisation » des terres. ▢

Le groupe céréales

La Wardine

La Zad est aussi un champ des possibles pour des quantités d'activités non agricoles : radio, cantine, mécanique, sans parler d'un activisme libéré de contraintes... La Wardine tente, parmi d'autres, de donner des moyens matériels pour ces autres activités.

Notre collectif, composé et recomposé au fil des années, s'est installé dans les bâtiments de l'ancienne ferme de Saint-Antoine, suite aux expulsions il y a trois ans. Avec un goût dingue pour l'organisation de concerts enfiévrés sur des styles de musiques expérimentales et souvent inouïes, nous essayons de faire porte-voix pour de nombreux groupes et artistes de passage qui viennent nous délivrer, entre autres, leurs messages de soutiens poétiques à la Zad. Pour le public, ces concerts et spectacles sont des occasions attendues pour lâcher les corps et chauffer les âmes, s'écarquiller les oreilles et se déboucher les yeux.

Au fil des mois et des années, nous avons tenu aussi à ce que les lieux puissent servir à un tas d'activités politiques, au hasard :

cyclocamp international, assemblée *Reclaim the Fields* ⁽¹⁾, réunions « Construire le futur de la Zad », rencontres vidéos autogérées, projections et discussions régulières. C'est aussi un lieu pour s'essayer, répéter ou s'entraîner : graf, musiques, danses, cirque, self-défense, tatouage... Une seconde « piste » vient d'être ouverte dans une sublime grange baptisée selon l'humeur SBAM (Salle de Boxe Alain Mustière) ⁽²⁾ ou SPJMA (Salle Polyvalente Jean-Marc Ayrault).

Il y a aussi la Smala, un chantier en train d'aboutir après des mois de gestation. Dans la maison d'origine de la ferme et dans une grange attenante, la Smala est destinée à accueillir les enfants de passage et les adultes qui les accompagnent. Ni école, ni crèche, nous voulons en profiter pour

favoriser la réflexion sur la place des enfants dans la lutte, en leur ouvrant un espace prioritaire au milieu de la fourmilière des adultes.

Avec ce qu'il nous reste de temps, nous cultivons tout de même à la Wardine, sur deux jardins et une serre magnifiques, pour abonder la grande table quotidienne, voire pour petit à petit en refiler à l'extérieur. Dehors, dans le potager multiforme qui enserre tous les bâtiments, on est en contact direct avec la nature incroyable de la Zad. **n**

Le Collectif de la Wardine

(1) Reclaim the Fields est une « constellation », un réseau de gens, jeunes et moins jeunes, qui portent un projet collectif et international de retour et de réaccès aux terres pour réassumer le contrôle de la production alimentaire : www.reclaimthefields.org

(2) Leader local des « pro aéroport ».

En attendant la première venue du laitier

À Saint-Jean-du-Tertre, sur une ferme sauvée de la destruction, Wilhem construit son avenir paysan dans l'élevage laitier, en bio, en synergie avec toutes les autres activités de la Zad.

Saint-Jean-du-Tertre, c'est le nom d'une victoire. En avril 2014, le mouvement de lutte contre le projet d'aéroport obligeait la préfecture à suspendre l'expulsion et la destruction de cette ferme. J'étais l'un des quatre occupants à avoir investi les lieux pour « préserver et améliorer l'existant afin de permettre une installation agricole ». Très vite, des activités se sont mises en place dans le hangar attendant : la meunerie, l'atelier mécanique. J'étais encore pour ma part salarié à plein-temps dans une ferme du Sud de la Loire ⁽¹⁾.

En décembre, suite au départ de deux cohabitants, je suis venu à Saint-Jean à plein-temps. Une semaine plus tard, j'avais trois génisses. Aujourd'hui, je m'occupe de quinze jeunes bovins qui m'ont tous été donnés. Parallèlement je suis en stage chez Sylvie et Marcel (cf. p. IV), via la Ciap ⁽²⁾. Mon projet d'installation n'a pas beaucoup varié depuis ma sortie du brevet professionnel (BPREA) en juin 2013 : c'est de vivre d'une ferme avec 25 à 30 vaches laitières, élevées à l'herbe et en bio. Ce qui change avec la Zad, ce sont les perspectives que ça ouvre. Sur les 60 hectares qui constitueront, je



Wilhem et ses veaux, en septembre 2015

l'espère, le parcellaire, une partie de l'assolement sera partagée avec mes camarades du groupe céréales, et des prairies humides pourraient devenir des communaux.

S'installer sans s'endetter, mettre en place un outil facilement transmissible qui puisse aussi faire vivre d'autres personnes par de la transfo ou d'autres ateliers, avoir de nombreux voisins.e.s et devenir fermier d'une terre devenue propriété collective : tels sont les enjeux qui m'attachent ici.

Aux multiples avantages nés de la lutte ou encore à construire s'ajoutent les atouts plus anciens du monde agricole local : une Cuma intégrale à Notre-Dame-des-Landes (le matériel n'est pas mon fort), des réseaux paysans remuants qui ont fondé le Copain, etc.

En attendant la première venue du laitier (Biolait), des batailles restent à mener : faire tomber le projet d'aéroport, mais aussi gagner la guerre du foncier. Il serait injuste que les terres sauvées par le mouvement de lutte aillent à l'agrandissement de fermes qui en ont déjà bien assez, surtout quand les exploitants ont négocié avec AGO-Vinci. Nous avons l'occasion de créer quelque chose de nouveau : saisissons-la ! **n**

Wilhem

(1) Le département de la Loire-Atlantique est « coupé » en deux par le fleuve Loire. Notre-Dame-des-Landes est au nord.

(2) Créée par des paysans et organisations membres ou proches de la Confédération paysanne, la Ciap de Loire-Atlantique est une société coopérative d'intérêt collectif (Scic). Elle accompagne des porteurs de projets agricoles vers l'installation et la pérennité de leurs activités, en mobilisant toutes les compétences des territoires et celles propres à la coopérative. Cf. CS n° 305 (mars 2015).

Parce qu'il n'y aura pas d'aéroport

Ce texte en 6 points a pour but de poser les bases communes nécessaires pour se projeter sur la Zad une fois le projet d'aéroport définitivement enterré.

Il a été réfléchi au sein d'une assemblée régulière ayant pour objet de penser à l'avenir des terres une fois le projet d'aéroport abandonné, assemblée qui regroupe des personnes issues des différentes composantes du mouvement de lutte. Ce texte a été longuement débattu, à plusieurs reprises, dans de multiples composantes et espaces d'organisation du mouvement.

Nous défendons ce territoire et y vivons ensemble de diverses manières dans un riche brassage. Nous comptons y vivre encore longtemps et il nous importe de prendre soin de ce bocage, de ses habitant.e.s, de sa diversité, de sa flore, de sa faune et de tout ce qui s'y partage.

Une fois le projet d'aéroport abandonné, nous voulons :

1 – Que les habitant.e.s, propriétaires ou locataires faisant l'objet d'une procédure d'expropriation ou d'expulsion puissent rester sur la zone et retrouver leurs droits.

2 – Que les agriculteurs et agricultrices impacté.e.s, en lutte, ayant refusé de plier face à AGO-Vinci, puissent continuer de cultiver librement les terres dont ils-elles ont l'usage, recouvrer leurs droits et poursuivre leurs activités dans de bonnes conditions.

3 – Que les nouveaux habitant.e.s venu.e.s occuper la Zad pour prendre part à la lutte puissent rester sur la zone. Que ce qui s'est construit depuis 2007 dans le mouvement d'occupation en terme d'expérimentations



L'Auberge des Q de plombs: cet été, un grand chantier public de rénovation de la grange du Liminbout a permis de rénover un bâtiment (charpente, couverture en ardoise, maçonnerie) pour y installer une conserverie, une auberge et une salle de banquet.

agricoles hors cadres, d'habitat autoconstruit ou d'habitat léger (cabanes, caravanes, yourtes, etc), de formes de vies et de luttes, puisse se maintenir et se poursuivre.

4 – Que les terres redistribuées chaque année par la chambre d'agriculture pour le compte d'AGO-Vinci sous la forme de baux précaires soient prises en charge par une entité issue du mouvement de lutte qui rassemblera toutes ses composantes. Que ce soit donc le mouve-

ment anti-aéroport et non les institutions habituelles qui détermine l'usage de ces terres.

5 – Que ces terres aillent à de nouvelles installations agricoles et non agricoles, officielles ou hors cadre, et non à l'agrandissement.

6 – Que ces bases deviennent une réalité par notre détermination collective. Et nous porterons ensemble une attention à résoudre les éventuels conflits liés à leurs mises en œuvre.

Nous semons et construisons déjà un avenir sans aéroport dans la diversité et la cohésion. C'est à nous tout.e.s, dès aujourd'hui, de le faire fleurir et de le défendre. [n](#)

Nous découvrons le vrai visage de Vinci...

Ironie de l'histoire, c'est en pleine négociation de la Cop 21 que tous les occupant.e.s historiques de la Zad, 17 habitant.e.s et paysan.ne.s, se retrouvent assignés en référé expulsion le 10 décembre 2015 à Nantes. AGO-Vinci demande l'expulsion sans délai des occupant.e.s historiques, protégé.e.s par l'accord politique de la grève de la faim de 2012 (pas d'expulsion avant la fin des processus juridiques de tous les recours), accord prolongé lors des municipales pour prendre en compte les recours sur l'environnement jusqu'à épuisement.

« AGO-Vinci a donc l'honneur de demander à la juridiction de l'expropriation :

- d'ordonner l'expulsion immédiate et sans délai, et ce sous astreinte de 200 euros par jour de retard ;
- d'autoriser AGO à faire procéder à cette expulsion, au besoin avec le concours de la force publique et d'un serrurier ;
- d'ordonner l'enlèvement et la séquestration de tous les meubles, animaux, matériels entreposés sur les parcelles aux frais, risques et périls des occupants ».

Le 10 décembre, l'audience s'est conclue par un retrait du rôle. Cela signifie que la demande est retirée, mais elle peut être réinscrite début janvier, car « le gouvernement a prévu que les travaux redémarrent en janvier... »

Sylvie et Marcel Thébault

Construire la Zad, le fim

À voir: le film vidéo « Une réponse à la Cop 21 et à son monde: construire la Zad », 25 minutes pour mieux connaître et voir certaines réalisations sur la Zad, de la meunerie et boulangerie à la Curcuma et à l'auberge du Liminbout, lieu collectif construit par les zadistes à partir de l'ancienne écurie d'une ferme menacée d'expulsion... [youtube.com/watch?v=CjTfxgHkmXA](https://www.youtube.com/watch?v=CjTfxgHkmXA)



Notre-Dame-des-Landes, terre de lutttes, terre de vies !

Toutes celles et tous ceux qui sont allés un jour à Notre-Dame-des-Landes ont pu voir la formidable vie qui règne là.

De nombreuses initiatives se font jour. De multiples formes de vie cohabitent, on y réinvente le vivre ensemble, la démocratie locale, la tolérance... Bref, prendre les différences comme des additions et non pas comme des divisions.

Il y a sur cette Zone à défendre des gens qui se réapproprient le métier de paysan, des femmes, des hommes qui luttent et qui produisent : légumes, céréales, lait, viande... La gamme des productions présente sur ce coin de terre est à l'image de ce « pays ».

Il y a aussi des familles de paysans « historiques » qui sont dans des systèmes de production traditionnels, des gens plus âgés aussi qui sont nés dans ce pays, qui le font vivre, qui donnent cette âme particulière à cette terre de résistance si inspirante pour tout un tas d'autres combats...

Ainsi, depuis des décennies, des femmes et des hommes résistent par leur présence, par leur activité agricole, par leurs choix de vies complémentaires et si importants pour faire échec à un projet d'aéroport d'un autre temps.

Certains et certaines sont paysans depuis des années sur cette petite commune de

Loire-Atlantique, d'autres les ont rejoints dans leur lutte et se réapproprient cette zone vouée dans la tête de nos énarques à de vastes étendues de goudron et de béton... Toutes et tous ont un point commun : imaginer un autre rapport à la vie, un autre rapport au développement qui fait de nous, paysannes et paysans, la simple variable d'ajustement des profits sans fin des multinationales.

Alors, au lendemain d'une Cop 21 que la diplomatie française qualifie de succès historique, le gouvernement Valls/Cazeneuve se prépare à tout faire pour « nettoyer » la Zad, le « kyste » comme le qualifiait avec beaucoup de classe le Premier Ministre il y a quelque temps.

Deux logiques s'affrontent donc...

D'un côté la vie, les projets alternatifs, des femmes et des hommes qui vivent, simplement qui font leur vie sur ce territoire... et de l'autre côté une logique policière et répressive profitant de l'état d'urgence pour traduire devant les tribunaux les « historiques » de la zone, pour assigner à résidence les militants/opposants à ce projet d'aéroport. Un gouvernement aux abois, miné par ses échecs économiques, sociaux et électoraux, qui fonce à toute vitesse dans une

politique sécuritaire vouée inévitablement à l'Impasse.

Nous, à la Confédération paysanne, sommes farouchement opposés à ce projet inutile.

La terre se doit d'être à la disposition des paysans, de la production alimentaire. Chaque fois que les multinationales et lobbies du bétonnage arrachent des gouvernants un nouveau projet inutile et nous l'imposent, nous perdons pied sur notre métier, notre fonction, notre capacité à faire vivre et à vivre de l'agriculture et de l'alimentation !

Alors, si d'aventure le gouvernement socialiste tente le passage en force en début d'année sur la Zad, nous, paysans confédérés, serons là pour revendiquer le droit fondamental des paysannes et des paysans à disposer de la terre comme socle universel sur lequel ils et elles travaillent et créent leurs vies.

Bref, les habitants de Notre-Dame-Des-Landes pourront compter sur la forte mobilisation du réseau de la Confédération paysanne pour s'opposer de quelque manière que ce soit aux petits soldats de Valls, qu'ils portent l'uniforme Vinci ou celui des gardes mobiles ! **n**

Laurent Pinatel, paysan dans la Loire, porte-parole national de la Confédération paysanne

Toutes et tous à Notre-Dame-des-Landes le 16 janvier 2016 !

Suite aux procès « ajournés » du 10 décembre 2015 visant à expulser les habitant.e.s historiques (cf. p. XI), et dans un climat d'annonces d'expulsions et de reprise de travaux au début de l'année 2016, montrons à l'État et Vinci que nous ne nous laisserons pas faire !

Le mouvement contre l'aéroport appelle à une grande journée de mobilisation le samedi 16 janvier.

Pour la région nantaise, une tractovélo et une marche piétonne se préparent.

Les comités de soutien et tou.te.s les opposant.e.s sont appelés à imaginer dès maintenant comment participer à cette journée par des actions similaires (ou autres), dans leurs régions, ou à nous rejoindre.

Des membres de diverses composantes de la lutte de NDDL (dont l'Acipa, l'Adeca, Copain, des occupant.e.s de la Zad) réunis en AG le 14 décembre 2015

À suivre sur : <http://zad.nadir.org> ou www.acipa-ndl.fr

Il n'y a vraiment pas besoin d'un nouvel aéroport à Nantes !

À Nantes, il y a déjà un grand aéroport – Nantes Atlantique – et il peut être aménagé pour accueillir davantage de passagers, à un bien moindre coût que la construction d'un nouvel aéroport.

Association « indépendante et non politique de dialogue, d'idées et d'expertises », l'Atelier citoyen travaille sur le réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique. Il publie un document synthétique contredisant l'impossibilité d'aménager l'aéroport existant et la nécessité d'en construire un autre. Ce sont les « 10 vérités qui dérangent », téléchargeables pour sa version complète sur le site de l'Acipa⁽¹⁾.

Idée 1 – Nantes-Atlantique, l'aéroport international de Nantes, peut être conservé et amélioré sur son emprise actuelle pour accueillir davantage de passagers, pour un coût tout à fait raisonnable.

Aérogare, parkings, circulation autour de l'aéroport... tout peut être restructuré pour réorganiser les circuits de façon optimale, tant pour le confort des passagers que pour l'activité des compagnies aériennes. L'agrandissement de l'aérogare est possible dès à présent, puis ultérieurement si nécessaire, en fonction de l'évolution du trafic.

2 – La piste unique de l'aéroport nécessite seulement des travaux de rénovation. Lors de la prochaine opération de resurfacement, il sera possible de corriger les creux du profil actuel de la piste. D'autres travaux permettront d'améliorer son efficacité et de réaliser des mises en conformité nécessaires. Le coût de l'ensemble – 25 millions d'euros – est tout à fait cohérent avec diverses rénovations récentes de pistes, comme à Paris-Roissy.

3 – Les trajectoires d'arrivée et de départ de Nantes-Atlantique peuvent être revues de façon à contribuer à fluidifier le trafic. Cela a été fait à Marseille, Toulon, Lyon. À Nantes, c'est tout à fait réalisable. Certains équipements pour améliorer la sécurité sont présents et disponibles sur le site, dans des cartons. Ils ne sont tout simplement pas mis en place.



Vue aérienne de l'aéroport Nantes-Atlantique

4 – La desserte de Nantes-Atlantique en transports en commun est facilement réalisable. Avec deux possibilités : la prolongation sur deux kilomètres d'une ligne de tramway – qui desservirait aussi au passage une zone d'activité où travaillent 8 000 personnes – ou une desserte ferroviaire qui peut être réactivée par une rénovation de la voie existante qui arrive à l'aéroport. Coût de ces options : entre 25 et 50 millions d'euros. Contre 150 millions pour le projet de tram-train prévu pour desservir Notre-Dame-des-Landes, avec un déficit annuel déjà estimé officiellement à six millions d'euros.

5 – Pratiquement tous les acteurs seraient financièrement gagnants avec le maintien de Nantes-Atlantique, surtout les collectivités locales. Avec Notre-Dame-des-Landes où toutes les voies d'accès sont à créer, ces collectivités dépenseraient énormément d'argent (920 millions d'euros), quand pour Nantes-Atlantique, elles n'auraient à financer qu'une desserte en tram ou train, pour

50 millions d'euros maximum. Seules les banques verraient fondre leur gain, de manière importante il est vrai...

6 – Au total, conserver et rénover Nantes-Atlantique coûtera huit à dix fois moins cher que de construire Notre-Dame-des-Landes.

7 – Nantes-Atlantique maintenu ne signifie pas plus de personnes soumises aux nuisances sonores, au contraire. D'autant que la réduction des zones de bruit s'observe sur la quasi-totalité des aéroports dans le monde et va se poursuivre avec l'arrivée, en cours, d'une nouvelle génération d'appareils nettement moins bruyants.

8 – Le maintien de Nantes-Atlantique consoliderait le pôle économique le plus important du sud de Nantes, en particulier Airbus. Le sud Loire, moins pourvu d'emplois que le nord Loire, conserverait les 1 800 emplois menacés de transfert. En outre, l'arrivée d'une desserte en transports en commun de la plateforme bénéficierait à un vaste tissu industriel et de recherche.

9 – L'aérogare de Nantes-Atlantique peut réduire de 40 % et diviser par trois ses émissions de gaz à effet de serre. Une rénovation thermique et un travail approfondi sur l'usage de l'énergie permettraient d'arriver à de telles améliorations.

10 – Les frais de résiliation que l'État devrait payer à AGO-Vinci aujourd'hui en cas d'arrêt du projet de Notre-Dame-des-Landes seraient de 150 à 250 millions d'euros. Un montant nettement plus supportable que les sommes astronomiques qui ont été avancées. En outre, étant donné que la gestion de Nantes-Atlantique apporte à AGO-Vinci des bénéfices substantiels sans que ce consortium ait rien déboursé au départ, ces frais de résiliation devraient pouvoir être largement réduits. ▢

(1) www.acipa-ndl.fr

Congo Un partenariat entre paysans congolais et bretons

Cet automne, maraîchage, transformation et petite mécanisation étaient au programme de paysans congolais, en visite en Bretagne dans le cadre d'échanges qui ne font que commencer.

En 2013, une délégation de paysans bretons était allée visiter des fermes au Congo Brazzaville, dans la région de la Bouenza (voir CS N° 290). Comme promis alors, ce sont cinq paysans congolais qui sont venus cet automne 2015 faire un tour de la diversité des agricultures de chez nous. Organisés en trois groupes, chacun avait un thème à étudier : maraîchage, transformation carnée et petite mécanisation.

An Congo, l'agriculture se pratique à la main, comme du jardinage ; il n'y a jamais

eu de traction animale. C'est un travail difficile, surtout effectué par les femmes. Aussi les jeunes de maintenant rechignent à travailler autant que leurs parents. Ils désertent la campagne pour trouver du travail moins physique en ville. C'est ce constat, entre autres, qui a guidé la maire de la ville de Mouyondzi pour envoyer cette délégation de paysans et d'employés communaux, soucieux de lutter contre cet exode, l'idée étant qu'une mécanisation efficace incitera les jeunes à rester à la terre.

Ces cinq paysans ont eu un programme bien chargé, tant nous avons de choses à leur faire voir dans le Morbihan, en Ile-et-Vilaine et dans les Côtes-d'Armor. Ils ont vu la traite des vaches et des brebis, la fabrication du fromage, la culture des légumes, la récolte des pommes de terre ;



ils ont tenu des stands sur les marchés, visité la foire bio de Guichen, discuté avec des employés communaux ; ils ont déchaumé, semé des céréales, tondu des pelouses ; ils ont goûté le cidre et la galette et jusque tard dans la nuit ; ils ont échangé sur nos pratiques, tant leur soif d'apprendre était grande.

Le séjour s'est inévitablement terminé autour d'une bonne tablée à la ferme paysanne et tellement accueillante de Gilles et Véro⁽¹⁾. Le *saka saka*, plat traditionnel congolais cuisiné par Martineze a été unanimement apprécié. Quelques verres de cidre ou de bon bourgueil ont facilité les discussions. C'est dans ces moments-là, passé minuit, que de grands projets se montent. Nous avons tous promis d'aller à nouveau au Congo afin de continuer cet échange mutuel qui ne fait que commencer. Car la Bretagne est désormais jumelée avec la Bouenza. ▢

Paul Mauguin,
paysan dans le Morbihan

(1) fermedelahaye.wordpress.com



Photo : Le Télégramme de Brest

Paysans bretons, congolais et élus à Rostrenen (Côtes-d'Armor), le 4 novembre. Nos amis congolais ont été accueillis dans plus d'une cinquantaine de fermes pour visiter et découvrir nos pratiques. Ils repartent avec plein d'idées et de motivations. Ils nous ont beaucoup remerciés pour notre accueil et notre générosité. Pour Gilles : « Mon séjour en France est une grande histoire de ma vie ». Un grand défi les attend maintenant : voir comment adapter toutes ces découvertes sur leur territoire.

Antoine et Jean-Philippe vont tester les techniques maraîchères bretonnes au Congo

Maraîchers dans la Bouenza, grenier du Congo, Antoine Banga et Jean Philippe Dhandou, ont eu l'opportunité de travailler avec plusieurs maraîchers bretons. Ils ont d'abord précisé avoir rencontré des gens accueillants et généreux et fait de vraies découvertes.

Actuellement, Antoine Banga travaille en famille avec sa femme, trois des enfants et ses deux sœurs sur 1,5 hectare. Il est producteur d'arachide, de manioc, cultive du maïs avec un peu de maraîchage. Il vend sur le marché local de Mouyondzi et à la grande ville de Pointe Noire. À son retour

au pays, il va travailler à la préparation de caves pour la conservation des ignames, des courgettes et des fruits, réfléchir au renouvellement d'étagères de séchage sur les maisons pour les courges et les arachides. Il souhaite construire de petits tunnels pour réguler les quantités d'eau et de soleil... Il va préparer un lieu pour faire du compost de qualité. Tous ces éléments techniques sont importants, mais Antoine précise qu'il va devoir calculer les rendements et faire un résultat économique. La création d'une coopérative de microfinance serait bénéfique pour encourager à rester tous les jeunes qui

quittent la campagne pour moins bien vivre en ville. Et il conclut : « Je suis admiratif devant votre organisation efficace et votre travail collectif, tant sur la technique que sur l'économie. »

Quant à Jean Philippe, maraîcher sur deux hectares et président d'une coopérative de dix adhérents à Mouyondzi, il fournit les revendeurs. Il rêve d'un pays plus autonome, car aujourd'hui le Congo importe 80 % des produits alimentaires. Il est excédé de voir les Chinois acheter la terre pour produire et exporter tous les produits. Mais il ajoute « J'ai découvert .../...

Martineze et Jean chez les paysans éleveurs de porcs et de volailles

Agriculteurs éleveurs à Mouyondzi, Martineze Mbondo-Kimouanga et Jean Zala Mboundou ont découvert les pratiques paysannes d'élevage de volailles et de porcs en Bretagne : « On est allé d'une famille à l'autre, chez des gens qui font des choses très différentes. » Missionnés par la maire, Anne Marie Kabalan, et le Cena⁽¹⁾, leur objectif était de découvrir des techniques simples, adaptables chez eux aussi bien en élevage qu'en transformation. Pour Jean : « En venant ici, nous nous sentons des responsabilités vis-à-vis de ceux qui nous ont choisis. » Martineze : « On a appris avec tout le monde ! Exemple : l'utilisation de

la paille. Chez nous, les pailles sont brûlées alors qu'elles pourraient faire une bonne litière, puis un fumier utilisable pour les champs ». Mais, ajoute Jean, « ramasser la paille veut dire aussi trouver le moyen de la protéger des pluies ! ». « Nous avons appris à tuer et préparer les poulets pour la vente, avec son corollaire, l'hygiène de l'abattage. Au Congo, on vend les poulets vivants au marché », poursuit Martineze. En élevage de porc, chez Thierry et Chantal, « nous avons compris que les porcs ont besoin d'un certain confort pour bien grossir, de bonnes vermifugations et un meilleur équilibre de la ration, en apportant du maïs écrasé plutôt que des épis entiers

comme on le fait chez nous, plus un petit ajout de protéine. Nous sommes également très contents d'avoir castré des porcs, ce que nous n'avions jamais fait avant. Très important aussi pour nos élevages, la découverte des enclos pour cochons faits de fils de clôture électrifiés. En effet, au Congo les cochons sont plus ou moins laissés en liberté, et cela devient un problème car désormais les voisins peuvent tuer les porcs en divagation. » C'est une vraie découverte, mais il manque le poste de clôture : « L'idéal serait des appareils solaires », dit Jean, fermement décidé à régler ce problème. Chez Franck, ils ont découvert le travail de la viande de porc dans un atelier suffisamment simple « pour être réalisable chez nous, car nous voulons transformer le cochon pour mieux s'en sortir ».

Prudents et bien décidés à faire le tri de toutes leurs découvertes et à appliquer ou adapter certaines techniques dans leur propre ferme avant de les divulguer, Martineze et Jean se disent très contents de la façon dont ils ont été accueillis. Ils repartent avec, selon leur propre expression, « des livres pleins la tête car ce voyage est comme un grand livre ». Ils laissent derrière eux des paysans et des paysannes heureux d'avoir eu des échanges intenses et chaleureux, mais un peu nostalgiques de les voir rentrer si vite au pays. ▢

Chantal Thomas,
paysanne dans les Côtes-d'Armor

(1) Le Cena, Concensus des élus pour une nouvelle Afrique, est un organisme regroupant des élus locaux européens et africains dans le but d'initier, promouvoir et développer des partenariats entre collectivités territoriales, avec le soutien des diasporas.



Jean Zala Mboundou rêve d'une clôture pour lutter contre les divagations des animaux.

Jean Philippe Dhandou et Antoine Banga dans une pépinière maraîchère. Dans les Côtes-d'Armor, ils ont passé deux semaines à la ferme maraîchère de Kergalaon, chez Dominique Boutouiller.

.../... beaucoup de choses ici, des variétés de tomates, de poivrons, choux, carottes et céleri-rave.. Pauline et David m'ont fait faire de la pépinière, la base du maraîchage. J'ai découvert des outils que je pourrais fabriquer avec mon frère, forgeron. Nous pourrions créer une Cuma pour acquérir du matériel. J'ai aussi appris l'entretien de ces motoculteurs. J'ai même découvert l'apiculture, car les abeilles sont nombreuses au Congo.... Tout cela m'a beaucoup plu, je suis plein d'idées pour faire avancer le maraîchage dans mon pays. » ▢

Marie-France André,
paysanne en Ile-et-Vilaine



Et dire que ça aurait pu être un camp militaire !

À 700 kilomètres de Notre-Dame-des-Landes, le Larzac est le symbole d'une lutte réussie contre un grand projet inutile, celui d'agrandissement – de 3 000 à 17 000 hectares – d'un camp militaire. Phénomène unique en France : le plateau compte aujourd'hui plus de paysan.ne.s qu'en 1981, à la fin de la lutte. Tels ceux de la ferme des Truels.

Créé en 2001 sur une ferme emblématique de la lutte des années 1970 contre l'extension du camp militaire du Larzac, le gaec des Truels⁽¹⁾ compte aujourd'hui 5 associés : Thierry Castelbou, Julien Bernard, Yoan Carenzac, David Bonhomme et Frédéric Prunet. Leur histoire sur le site est plus ou moins ancienne : Thierry est arrivé sur la ferme en 1990, du temps de la communauté de l'Arche (cf. encadré : « Une ferme historique »). David en 2004, Julien en 2007, Frédéric en 2012, ont précédé le plus récent associé, Yoann, arrivé en 2014. Ils produisent du lait de brebis et de chèvre, transformé en fromages, ainsi que du blé pour la fabrication du pain. L'intégralité des productions est valorisée grâce à la vente directe.

La ferme couvre 200 hectares, dont 143 de surface agricole utile, principalement constituée de parcours. Ça peut paraître beaucoup, mais sur les terres très pauvres du Causse du Larzac, c'est bel et bien une petite ferme.

Les pôles élevage et transformation fromagère fonctionnent en binômes : David et Frédéric travaillent sur l'élevage, Julien et Yoan en fromagerie. Pendant la saison fromagère, courant de janvier à septembre, chacun est également responsable d'un marché chaque semaine. Thierry, lui, est paysan-boulangier : il fabrique du pain

deux à trois fois par semaine, suivant la saison. Les travaux du sol et les gros chantiers sont réalisés par l'ensemble des associés. Le fonctionnement à cinq permet de dégager du temps libre et des vacances, réparties collégialement lors de réunions mensuelles.

Aujourd'hui, chaque membre du gaec a une journée de libre par semaine en période de production. Durant celle-ci, chacun effectue à peu près 50 heures de travail hebdomadaire, incluant la préparation et la vente sur les marchés. De septembre à décembre, une fois la traite terminée, le rythme ralentit et les associés comptent chacun une trentaine d'heures d'astreinte par semaine. Chaque paysan peut dès lors s'autoriser à prendre un mois de vacances, à tour de rôle. Puis revient la période des mises bas en janvier, peu avant la reprise de l'activité fromagère.

La fabrication et la vente du pain couvrent, elles, l'ensemble de l'année. Le pain est vendu sur trois marchés. « *Nous cultivons un mélange de plusieurs variétés de blé, pour une meilleure panification, précise Thierry. La farine est faite sur place, avec un moulin Astrié, au fur et à mesure des besoins. Le pain est fait exclusivement au levain, cuit dans un four à bois.* »⁽²⁾

Au fil des années, la gamme des produits s'est étoffée : à côté du pain, on trouve divers fromages, des « chèvres » de type

lactique (à pâte fraîche) et « brebis » (tomme, recuite, pérails et caillé).

La vente directe permet de valoriser au maximum la production et d'avoir des retours sur le travail et la qualité des produits. Les membres du gaec étant attachés à l'accessibilité des produits de qualité, ils ont fixé les prix afin qu'ils soient abordables au plus grand nombre.

La situation financière est très saine (cf. encadré : « Situation financière »), avec un bon excédent brut d'exploitation, un faible taux d'endettement (11 %) et une faible dépendance aux aides publiques (18 % du produit brut). Seul petit bémol : la nécessité d'achat de fourrages et des aliments du troupeau, à hauteur de 31 624 euros (en 2012).

Fermiers de la Société civile des terres du Larzac

La totalité des apports organiques provient du fumier composté produit par le troupeau. Pour les soins vétérinaires, les paysans font appel à l'Association vétérinaires-éleveurs du Millavois (le Millavois étant la région de Millau, NDLR) qui regroupe 157 élevages et salarie quatre vétérinaires, privilégiant l'approche globale des systèmes d'élevage, à travers la prévention et la formation des éleveurs⁽³⁾.

Le gaec verse à la Société civile des terres du Larzac (SCTL) un fermage de 5 000 euros par an pour la location du foncier et du bâti non agricole du hameau (cf. encadré : « Une ferme historique »). Les installations agricoles dans le cadre de la SCTL sont facilitées grâce à des investissements moindres et l'accessibilité à l'habitat. Pour l'installation de Yoan, en 2014, le montant des investissements de départ représentait environ 52 000 euros, dont 20 000 euros de bâti pour la maison d'habitation et 32 000 euros de parts pour l'entrée dans le capital du gaec. Grâce aux aides « Jeune agriculteur », de l'ordre de 32 000 euros, Yoan a pu s'installer en s'affranchissant de lourds emprunts auprès des banques.

Aujourd'hui, les associés souhaitent poursuivre leur démarche orientée vers leurs objectifs de départs :

- vivre à plusieurs sur une petite structure ;

Une ferme historique

En 1974, le ministère de la Défense cherche à acheter 6 300 hectares dans le cadre de son projet d'extension du camp militaire du Larzac. Le hameau des Truels n'est déjà plus habité depuis des années, et le propriétaire de l'époque choisit de vendre la ferme à l'État. Le 7 avril 1974, des militants locaux et des membres de la communauté non-violente de l'Arche, dont le philosophe Lanza del Vasto⁽¹⁾, viennent occuper le lieu habité par les militaires. La cohabitation ne durera que quelques jours avant le départ de l'armée. S'en suivent sept ans de luttes contre l'extension du camp, de vie communautaire, la formation d'un troupeau de brebis grâce aux dons des paysans alentours, et petit à petit la fabrication et la vente de fromages.

En 1981, le changement à la tête de l'État entraîne l'abandon du projet d'extension du camp militaire et la fin de la lutte. Suite à quatre années de négociations entre l'État et les habitants du Larzac, en 1985 est créée la Société civile des terres du Larzac (SCTL), outil de gestion du foncier et de l'aménagement du territoire sur le plateau. L'État octroie l'usage des terres aux paysans et confie la gestion de celles-ci à la SCTL, par la signature d'un bail emphytéotique de 60 ans, prolongé en 2013 jusqu'à avril 2083. Les habitants des Truels, tout comme une vingtaine d'autres fermes du plateau du Larzac, deviennent fermiers de la SCTL.

Les années 2000 marquent aux Truels la fin de la période communautaire et le début du gaec.

(1) Giuseppe Lanza di Trabia-Branciforte, dit Joseph Lanza del Vasto ou plus couramment Lanza del Vasto, est un philosophe né en 1901 en Italie et mort en 1981 en Espagne. Également poète, sculpteur et dessinateur, il est le fondateur des Communautés de l'Arche, répliques des ashrams de l'apôtre de la non-violence Gandhi.



Les cinq associés du gaec des Truels. De gauche à droite : Frédéric (37 ans), Yoann (30 ans), Thierry (51 ans), David (37 ans) et Julien (36 ans)

- travailler en lien avec la nature ;
- produire des aliments de qualité à un prix accessible pour le consommateur ;
- améliorer les conditions de travail de chacun.

À cela s'ajoute un nouvel objectif : montrer à d'autres que vivre à plusieurs sur une petite structure tout en se dégageant du temps libre, c'est possible !

Les Truels donnent à voir une ferme performante, techniquement et économiquement. Le manque d'autonomie fourragère est largement compensé par une bonne valorisation des produits, grâce à l'activité de transformation et la vente en circuits très courts.

Parvenant ainsi à dégager cinq revenus et un bénéfice intéressant avec un petit troupeau, les membres du gaec ont également réussi à trouver un équilibre entre travail

et vie personnelle, permettant à chacun de dégager du temps libre pour profiter de sa famille, avoir des activités extérieures, s'engager dans le milieu militant... Ils ont à cœur de partager leur expérience et d'ouvrir la voie à de nouvelles formes d'installation. ▢

Auréline Bonnet

- (1) Gaec : groupement agricole d'exploitation en commun
(2) Source : www.aumarchepaysan.fr
(3) www.avem12.org

NB : Dans son parcours riche en rencontres et en voyages, Auréline Bonnet a été entre autres animatrice de l'Adear, l'association pour le développement de l'emploi agricole et rural, du Limousin. À la suite, elle est partie à la rencontre de paysans, porteurs de projets, citoyens engagés, sur les chemins d'une agriculture respectueuse des hommes, des femmes et de l'environnement, ainsi que sur celui d'initiatives tournées vers l'écologie et la solidarité. Ce qu'elle raconte sur : <http://www.rencontrespaysannes.com>

Situation financière

- Produits (aides comprises) : 214 614 euros TTC
- Aides publiques : 40 051 euros (18,9 % du chiffre d'affaires), dont DPU, ICHN, PHAE
- Excédent brut d'exploitation (EBE) : 118 693 euros
- Valeur ajoutée : 84 909 euros (soit 40,25 %)
- Revenu disponible : 81 847 euros
- Revenu/actif (cotisations déduites) : 12 000 euros
- Taux d'endettement : 11 %

Reportage sonore sur le gaec des Truels
<http://www.croqueusesdeson.fr/réalisations/5-gaec-les-truels-milau-12/reportage-sonore>
Contact : contact@lestruelsdularzac.fr



Une caravane de Notre-Dame-des-Landes vers la Cop 21

Du 21 au 28 novembre, une caravane en tracteurs et vélos a conduit les opposants au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes jusqu'à Versailles, aux portes de Paris. Objectif : dénoncer à la veille de l'ouverture de la Cop 21 un projet climaticide et destructeur de terres agricoles. Extraits de la déclaration à l'arrivée de la caravane.

« Nous sommes partis de Notre-Dame-des-Landes avec 5 tracteurs, un triton, une cabane, une cantine mobile et 200 cyclistes de 1 à 70 ans. Nous roulons aujourd'hui depuis 7 jours. Nous sommes toujours ensemble et plus nombreux qu'au départ. (...) »

Nous avons imaginé ce convoi dans un contexte lourd des menaces répétées du Premier Ministre et des pro-aéroport. Nous sommes venus à Paris pour y dénoncer une hypocrisie flagrante. D'une part, la volonté affichée par le gouvernement de lutter contre le réchauffement climatique. D'autre part, la menace de revenir quelques semaines plus tard pour expulser les habitant.e.s et paysan.ne.s de la Zad, détruire plus de 1 600 hectares de terres agricoles et de zones humides, ainsi que des dizaines de logis pour y construire... un nouvel aéroport.

Comme de nombreux habitant.e.s, paysan.ne.s, migrant.e.s d'autres parties du monde qui subissent déjà en première ligne

les conséquences du réchauffement climatique, nous savons que notre salut ne viendra pas des échanges de marchés carbone entre lobbies industriels et gouvernements, encore moins du capitalisme vert. Nous voulons participer à une reprise en main, par les populations et mouvements de lutte, de l'avenir de la planète. Nous apportons depuis Notre-Dame-des-Landes un double message d'espoir, celui qu'il soit possible d'arrêter ici et maintenant leurs projets nuisibles et imposés, celui qu'il soit possible ici et maintenant de tracer d'autres chemins.

Nous savions avant de partir que le gouvernement avait déjà prohibé toutes les manifestations publiques prévues dans les rues de la capitale pendant la Cop 21. Le lendemain de notre départ, un bataillon de gendarmes mobiles a bloqué notre convoi pendant quelques heures pour lui signifier qu'il lui serait interdit de pénétrer en Ile-de-France. (...) Nous avons pourtant continué à rouler et à avancer. Face à notre détermination sans faille, les barrières se sont successivement levées.

Si les autorités ne voulaient visiblement pas de nous, ce n'était pas le cas des habitant.e.s des régions traversées, bien au contraire. Les soutiens d'Anenis, Angers, Le Mans, Préaux-sur-Perche, la Flèche, Coulombs, Emancé entre autres, nous ont accueillis chaque soir à bras ouverts. Ils et elles nous ont ouvert leurs maisons, leurs champs et leurs salles des fêtes. Toutes ces personnes qui refusent de se laisser abattre

par la peur et la résignation nous montrent à quel point le mouvement de solidarité avec la lutte de Notre-Dame-des-Landes est plus vivant que jamais. Ces personnes ne nous ont pas accueillis dans un simple geste de soutien, mais parce qu'elles se battent elle-mêmes localement contre la privatisation d'une forêt publique, pour que des migrants aient un toit sur la tête, contre l'emprise de l'agro-industrie et pour l'accès paysan à la terre, ou encore pour maintenir, face à une nouvelle zone commerciale, un jardin collectif à périphérie d'une ville. (...)

Versailles, de la Commune à Bernard Lambert

Nous sommes cependant parvenus aujourd'hui à Versailles, aux portes de Paris. C'est le 16 novembre 2015, depuis Versailles, que le Parlement a décidé de prolonger de trois mois l'état d'urgence sous lequel nous vivons aujourd'hui. C'est au titre de l'état d'urgence qu'il a multiplié les interdictions de manifestation, les perquisitions ou les assignations à résidence de personnes qui préparaient notre accueil à Paris. Mais ces mesures liberticides ne pourront étouffer les voix de toutes celles et de tous ceux qui considèrent que les logiques économiques et politiques actuelles nous mènent droit dans le mur.

En 1871, les Versaillais avaient écrasé la Commune de Paris. Les Zad sont aujourd'hui comme autant de nouvelles communes libres. Et nous affirmons ici que ces communes ne se laisseront plus expulser. Nous avons contenu les troupes policières à l'automne 2012, et avons mis en défaite les politiciens pro-aéroport. Nous les mettrons en défaite une nouvelle fois s'ils s'entêtaient à revenir dans le bocage de Notre-Dame-des-Landes. Il n'y aura pas d'aéroport, la Zad continuera à fleurir.

C'est à l'été 1973 pendant le premier grand rassemblement de la lutte du Larzac que Bernard Lambert, figure des paysans-travailleurs, a déclaré : « Les paysans ne seront plus jamais des Versaillais ! » Avec les paysan.ne.s venu.e.s de la Zad, nous sommes fier.e.s aujourd'hui de faire résonner de nouveau ce message ici-même... »

NB : de nombreuses organisations politiques, syndicales et associatives avaient appelé à rejoindre ce convoi, parmi lesquelles la Confédération paysanne.



À l'arrivée à Versailles, le 28 novembre.

La Narbonnaise sauvée des eaux

Dans l'Antiquité, Narbonne la Romaine était un port. Depuis, la mer s'était retirée, laissant en place son squelette sous forme d'étangs. Le réchauffement climatique peut, si nous n'y prenons garde, nous ramener vers ces temps éloignés où la ville avait les pieds dans l'eau. Mais ces territoires ont évolué, et aujourd'hui la ville risque de boire la tasse.

Ecocal, l'association à la manoeuvre du projet Narbona⁽¹⁾, se pose des questions délirantes telles que « et s'il fallait déplacer la ville de Narbonne pour la mettre à l'abri des aléas climatiques? ». Un concours a réuni mi-octobre des scientifiques, des élu.e.s, des étudiant.e.s et des citoyen.e.s, tous illuminé.e.s – ou alors trop conscient.e.s – pour élaborer des projets à l'utopie iconoclaste mais enthousiasmante. Les conférences vont nous en convaincre. Ainsi les projets d'architectes intègrent la fureur des eaux dans les épisodes d'abondantes pluies et inondations comme en connaissent les zones méditerranéennes. Leurs constructions ne s'affrontent pas directement, tel un taureau dans l'arène, aux flots



Vignes inondées près de Narbonne après des pluies diluviennes, en décembre 2014. Outre des centaines d'hectares de vignobles affectées, près de mille hectares de céréales semées et qui commencent à germer avaient été anéantis. Les « événements » climatiques sont de plus en plus fréquents et violents dans la région.

déchaînés, mais les espaces sont dégagés pour laisser passer les tumultes sans s'y opposer. Il sera question de concepts nouveaux ou redécouverts pour des matériaux de construction. Ainsi des structures en sable d'une incroyable résistance.

Lors de rencontres avec les étudiant.e.s venus de différentes écoles, des paysan.ne.s, des pêcheurs, des responsables d'associations, des chercheurs et chercheuses viendront parler de leurs inquiétudes, mais aussi de leurs espoirs face à ces problématiques environnementales. La montée des

températures et ici le manque d'eau du ciel posent problème pour les cultures, mais aussi pour la qualité des eaux maritimes pour la pêche et la conchyliculture. Ce n'est pas un des moindres paradoxes de voir la mer élever son niveau alors que la pluie est rare, sauf dans ses délires destructeurs. Mais pas de désespérance face à toutes ces difficultés, comme si l'utopie pouvait devenir réalité pour que la vie continue, plus forte que la détresse. ▢

Michel Curade

(1) Le site : narbona.org

S'abonner à Campagnes solidaires, c'est participer à l'émergence d'« autres mondes possibles »

Ou avec le bulletin d'abonnement à retourner sous enveloppe timbrée avec votre chèque à l'ordre de Campagnes solidaires au 104, rue Robespierre – 93170 BAGNOLET

N° 313

Campagnes solidaires
Mensuel de la Confédération paysanne

TARIFS:

Annuel (11 numéros): 45 €

6 numéros: 24 €

Soutien, collectivité et étranger: 60 € (ou plus)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Profession _____ Téléphone _____

Courriel: _____

Ou avec le mandat de prélèvements sepa ci-dessous à retourner en y joignant un relevé bancaire (RIB) ou postal (RIP) Média Pays – 104, rue Robespierre – 93170 BAGNOLET

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Média Pays à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Média Pays. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Fait à.....

Signature:

le.....

Nom et adresse de l'établissement teneur du compte à débiter:

Établissement/Agence _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Je vous prie de bien vouloir présenter en faveur de Média Pays sur le compte référence ci-dessous les sommes correspondant à mon abonnement:

Tous les quatre mois r 15 € ou r 20 € Soutien, collectivité et étranger

(le 15^{ème} jour du premier mois)

Annuellement r 45 € ou r 60 € Soutien, collectivité et étranger

(à la date du renouvellement)

IBAN

BIC

Association bénéficiaire: Média pays – Numéro national d'émetteur: FR96ZZZ492109

Ou sur le site de la Confédération paysanne: www.confederationpaysanne.fr

Tél.: 01 43 62 82 82 – abocs@confederationpaysanne.fr

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de gestion de l'association et pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès aux informations dans les conditions prévues par la délibération N°80 du 1/4/80 de la CNIL.

Les petites annonces sont payantes, sauf celles qui concernent l'emploi, les recherches et propositions d'installation, et toute autre demande à but non lucratif.

Tarif : 8,5 € les six lignes + 1,5 € par ligne supplémentaire

(30 caractères par ligne).

Pour les tarifs publicitaires, contacter :

Media Pays - 104, rue Robespierre - 93170 BAGNOLET

Tel. : 01 43 62 82 82

Emploi - stages - formation

Offres

• Ain - La Confédération paysanne de l'Ain recrute un.e animateur (trice) - Le poste est basé à Bourg-en-Bresse, en CDI à 24 heures par semaine, plus si éligibilité au contrat aidé. Prise de poste en mars 2016 - Bac + 2 mini - Permis B et véhicule indispensables - Rémunération selon la grille de la convention collective de la Confédération paysanne (1966,52 euros brut mensuel pour 100 %) - CV et lettre de motivation à envoyer par mail si possible à : ain@confederationpaysanne.fr, avant le 25 janvier.

• Indre - L'Adeari (Association pour le développement de l'emploi agricole et rural de l'Indre) propose un stage de mars à mai 2016 - Missions proposées : créer des guides synthétiques à destination des collectivités sur le maintien d'activités agricoles sur leur territoire, enquêter des collectivités pour définir avec elles leurs besoins en termes d'accompagnement sur la thématique de l'installation agricole et/ou la création d'espaces tests.

• Participation aux réunions de comité de pilotage régional et aux formations avec le Réseau national des espaces tests agricoles, participer à la vie de l'association et du réseau - Étudiant.e en formation dans le domaine agricole ou juridique (en lien avec des questions liées aux territoires, à l'agriculture), intérêt pour les valeurs de l'agriculture paysanne - Indemnité mensuelle légale - CV et lettres de motivation avant le 20 janvier à : animation.adeari@gmail.com - 02 54 61 62 41

• Ille-et-Vilaine - La Confédération paysanne de l'Ille-et-Vilaine propose un stage en vue de la création sur le département d'une Coopérative d'installation en agriculture paysanne (Ciap) - Identifier les besoins des porteurs de projet pour mieux les accompagner - Diagnostic et participation à l'élaboration de nouveaux outils facilitant la construction et le test d'activité en agriculture, dans un cadre multipartenarial - Ingénieur ou niveau équivalent, spécialisation en développement rural, Master développement rural, sciences politiques - Indemnités légales et remboursement des frais de déplacements. - Lieu : Rennes ou Cesson-Sévigné -

Durée du stage ou césure : 6 mois, à partir de février/mars - Candidature à adear35@fadear.org avant le 10 janvier (Objet : Candidature stage pour le collectif « test d'activités 35 »)

• Côtes-d'Armor - Connecté à la précédente annonce, la Confédération paysanne propose un stage en vue de la création sur le département d'une Coopérative d'installation en agriculture paysanne (Ciap) - Identifier les besoins des personnes accompagnées, étudier l'adéquation entre les actions d'accompagnement, mener une prospection sur les organisations susceptibles d'être partenaires, étudier les différents modes de gouvernance possibles pour la future Ciap - Ingénieur ou niveau équivalent, spécialisation en développement rural, Master développement rural, sciences politiques - Indemnités légales et remboursement des frais de déplacements Stage d'une durée de 6 mois, avec un début en février-mars 2016 idéalement (possibilité d'accueillir un stagiaire dans le cadre d'une année de césure) - Basé à Saint-Brieuc - Lettre de motivation et CV avant le 22/01 à : agriculturepaysanne@wanadoo.fr avec pour objet « Candidature stage 6 mois ».

• Finistère - Élevage laitier bio recherche stagiaire - 06 87 22 02 61

Demander

• Sud-Est - J'ai 29 ans et je cherche emploi ou formation dans le secteur viticole - 4 ans d'expérience dans la taille et l'entretien des vignes, les vendanges et un peu dans les travaux de cave - J'ai envie d'approfondir mes connaissances dans le domaine du vin bio - Je cherche proche de Lubéron, mais je suis aussi prêt à me déplacer s'il y a un logement sur place - 07 86 47 87 77 - kevin.veaert@gmail.com

• Tarn - Bergère/maraîchère, cherche travail en salariat et ou association - 06 84 06 25 09

• Paca ou Franche-Comté - Je suis à la recherche d'un emploi en élevage à partir de février 2016 - Deux années d'expériences dans différentes fermes (chevrière, bergère, fromagère) - Également fait du maraîchage, éventuellement ouverte à une proposition de travail hors élevage - J'ai pour projet de m'installer en élevage caprin d'ici quelques années - annagrouazel@gmail.com ou 06 73 33 10 50

• Toutes régions - Recherche travail/stage 6 mois dans ferme caprine Nous sommes un couple avec un projet d'installation en élevage caprin, transformation fromagère. Nous avons passé 6 mois dans diverses fermes et on souhaite trouver du travail pour continuer à se former. Expérience en traite manuelle + mécanique, en fromagerie et la commercialisation. Disponibles seules ou à deux pour les postes de remplacements (vacances/maladie, etc.), ainsi que pour des postes de plus longue durée, idéalement pour une saison entière. Basées dans l'Aude, mais on peut se déplacer, on a un camion. On est disponible pour du travail rémunéré, ainsi que des stages/conventions - 06 15 10 16 01

• Lot - Jf, 26 ans, en CS ovins viande, stage en vente directe, recherche emploi à partir de juin prochain. Conduite du tracteur pour les tâches courantes (tonne à eau, aliment...), soins du troupeau, pose de clôtures. Non issue du milieu agricole, mais très intéressée et appliquée - 06 81 46 55 76

• Alsace-Vosges - JH, 27ans, BPREA polyculture-élevage en biodynamie, cherche travail en élevage à partir de 2016 - Grâce à quatre ans d'expériences diverses (élevages laitiers, fromagerie, maraîchage, vente...), je suis polyvalent, autonome dans le quotidien et l'usage des outils - J'ai pour projet de m'installer en élevage de vaches laitières dans les années à venir - jerome.leroy@yahoo.fr - 06 75 69 22 69

• Sud - JH 27 ans, je cherche un lieu pour réaliser mon stage afin de valider mon parcours professionnalisant en agriculture bio au Grand Mas d'Uzès. Je recherche plus particulièrement un jardin en permaculture ou en biodynamie, mais un lieu de production végétale avec des gens aux idées ouvertes me conviendrait également très bien - Stage de 6 semaines, étalées de février à avril - Plusieurs compétences en maraîchage/permaculture. Je ch. également à me loger durant cette période sur le lieu de mon stage - Comme j'aurais des cours en complément à cette période, je vous propose une participation aux frais, ainsi que 2 mois de woofing ou volontariat de mai à juin, et plus si affinités ! - pierrebouville@yahoo.fr 06 64 03 67 41

Association - installation transmission

Offre

• Vosges - Transmission d'une petite ferme de montagne, 23 ha, 2 actifs, en bio - Viande bovine (vosgiennes et highlands), vente directe, agrotourisme Accueil Paysan (2 chambres d'hôte et gîte de groupe 25 per-

sonnes) - Recherche futur repreneur, location de la partie agricole (pas de vente tout de suite), pour préparation du départ à la retraite de Dominique en 2017, Brigitte restant encore en activité quelques années - Logement prévu sur place - Études toutes propositions - 03.29.61.00.30 - dombarad@orange.fr

• Lot - La ferme en paille est une petite structure d'élevage à Gramat, haut lieu touristique, comptant 150 brebis viande, une dizaine de vaches et de chèvres laitières, un camping à la ferme et un gîte. Nous sommes en autonomie fourragère. Nous recherchons un couple ou une personne, prêts à s'investir dans la ferme (avec ou sans expérience agricole) pour la gestion du troupeau, la transformation fromagère et la vente directe. Tout cela dans le but de créer par la suite une association - 06 84 48 67 99

• Tarn-et-Garonne - Transmission de notre ferme avec période d'accompagnement en CEEI - Reprise prévue fin 2017/début 2018 - Terres et grange en location, matériel et parts sociales Cuma à acheter - Productions biologiques en coteau, avec 4 ha en raisins de table, 1 ha de prunes de table, 20a en cerises, 10 ha céréales et 10 ha prairies - Irrigation débit 18 m³ en 4 bornes alternées - Facilité de commercialisation des fruits à 2 km - Possibilités de maraîchage et d'élevage - 05 63 65 85 20 - ahuaul@hotmail.fr

• Allier - A vendre petit domaine en maraîchage et arboriculture, comprenant 2 logements (le premier de 80 m² habitable et le second avec travaux) - Garage, petit hangar - Jardin 3 000 m². Le tout sur terrain plat 3 ha d'un seul tenant entouré de haies bocagères. Bassin irrigation de 4 000 m² équipé de tuyaux d'eau et électricité enterrée - Verger de 10 ans sur 1 ha : pommes, poires, prunes - Environnement calme et préservé - 06 08 10 15 61

• Rhône - Ferme à transmettre dans les Coteaux du Lyonnais - Exploitation polyculture-élevage, 15 ha (terres, pâtures, vergers), à transmettre en location y compris bâtiments d'exploitation - Actuellement, vaches allaitantes et laitières, fruits et légumes - Tous projets possibles - Idéal pour vente directe (20 km de Lyon) - 04 78 48 96 86

• Drôme - L'agglomération Valence Romans Sud-Rhône-Alpes cherche des candidats à l'installation en agriculture bio, pour mi-2016 - 6 ha sont

disponibles derrière la Lycée Horticole de Romans. La surface est divisée en 3 parcelles de 2 ha, viabilisées, avec accès à un forage pour l'eau d'irrigation. La priorité sera donnée aux projets de maraîchage (ou autres productions alimentaires) et à ceux priorisant la vente directe. Plus d'info auprès des « Compagnons de la terre » qui accompagneront les porteurs de projet (sous statut de test d'activité ou cotisant solidaire) : les-compagnonsdelaterre@gmail.com - 09 73 17 99 53

• Auvergne - Cherche associés ou salariés - Projet de reprise d'exploitation en ovin lait + transformation + maraîchage en appliquant le scénario Afterres - Négociations en cours sur plusieurs exploitations (une 70 ha à 800 m, l'autre 100 ha à 1000 m) - Quel que soit le site retenu, je recherche 2 collaborateurs (associé et/ou salarié) ayant une démarche militante (entreprise coopérative, agroécologie...) - Compétences recherchées : conduite ovin et/ou transfo fromagère et/ou maraîchage - Apport capital nécessaire si association - Début activité en 2016 - marcspascal73@yahoo.fr

• Deux-Sèvres (Gâtine) - Couple souhaite transmettre pour départ à la retraite au 31/12/2017 une ferme de 43 ha SAU, en AB - Lait de chèvre non transformé, 220 chèvres, 600 poules pondeuses (vente directe), production de fourrage et céréales à destination des troupeaux, irrigation à partir d'une retenue sur la ferme - Tout en propriété - Convierait à un couple - Possibilité de prévoir un poste salarié d'ici la reprise, ou parrainage si installation envisagée - 05 49 95 88 53 - lapastourelle@laposte.net

• Meuse - Ferme laitière disponible dès 2016 - 30 ha de terres labourables et 35 ha de prairies naturelles, remembrés, à louer - Bâtiments aux normes pour 50 VL - Autres productions et conversion bio possibles - Travail en cuma - 06 72 72 87 44 - bernard.babingullemain@orange.fr

• Charente - Cherche associés pour ferme caprine en transformation (95 000 litres) et laiterie (180 000 litres) - 100 ha permettant autonomie fourragère, bâtiments et matériels - Actuellement l'exploitation compte 4 associés et une salariée, le départ d'un des associés est prévu pour fin 2016, suivi d'un autre départ (retraite) en 2018 - Les personnes intéressées pourront bénéficier d'un stage de parrainage - Profil recherché plutôt orienté transfo et administratif, mais ouvert - melissa.flaud@orange.fr

• Doubs - Ferme à transmettre, 35 ha, location, herbage-pâturage, bâtiments - Esprit d'ouverture bienvenu - Écrire au journal qui transmettra.

• Ardèche - La commune de Saint-Péray propose des terrains agricoles pour des producteurs surtout en maraîchage et dans une démarche d'AB - 06 10 29 80 22

Demandes

• Sud-Alpes ou Sud Massif Central - Jeune couple expérimenté cherche terres pour élever 40 chèvres et 4 vaches laitières - Transfo fromage AB, volonté autonomie fourrage - 04 92 23 15 54

Animaux - Matériel

• Jura - A vendre : cheptel caprin AB composé de : 20 chèvres poitevines, 10 chèvres croisées poitevine/alpine, 3 chevrettes de renouvellement, 2 boucs poitevins. Les chèvres sont saillies. Mises bas prévues à partir de fin janvier/début février - Élevage géré en monotraite, avec une moyenne de 1,9 par chèvre par jour - CAEV négatif - Prix : 6 000 euros - Possibilité de reprendre un très bon réseau commercial sur le secteur de Saint-Claude/Les Rousses - 03 84 42 79 71 / 06 56 71 34 55 - agnesmarc.royet@orange.fr

Divers

• Sud-Ouest - Couple d'une soixantaine d'années (spirituel, orienté vers l'harmonie) actifs mais sensible aux ondes, cherche à louer un gîte confortable pendant au moins un an, à partir du janvier 2016 - De préférence dans un lieu calme mais pas isolé, avec commerces à moins de 10 km - Peut-être dans un domaine bio ou biodynamique ? - Dordogne, Landes ou Gers Étude toute proposition - nicholas.sweet@gmail.com

• Ile-de-France, Normandie, Picardie, Centre - Nous sommes les Marmoules, association de l'Est Parisien (Ménilmontant) : vu l'affluence de restaurateurs dans le quartier qui veulent pouvoir vendre des "frites maison" sans se soucier des questions d'approvisionnement, de stockage et de transformation, nous avons décidé de s'occuper de l'approvisionnement, du stockage, du découpage et de la vente en frais de pomme de terre à destination de ces restaurants. Nous cherchons donc un paysan ou une paysanne qui pourrait vendre des pommes de terre (transport à voir) dans un rayon de 200 km de Paris, le moins traitées possible, surtout concernant les traitements antigermination - Les Marmoules peuvent s'engager sur des volumes de l'ordre de 3 tonnes par semaine, ou moins pour commencer - the.custom.tailors.contact@gmail.com

L'agriculture paysanne en vidéo

Appel à financement participatif

La Confédération paysanne de Charente-Maritime a le plaisir de vous présenter son projet de vidéo participative sur l'agriculture paysanne. Cet outil innovant créé par les paysan.ne.s, pour les paysan.ne.s, nous permettra de communiquer sur l'agriculture paysanne, ses succès et la satisfaction de ceux qui la pratiquent.

Pour ce faire, nous avons lancé un appel à financement participatif au lien suivant. Toutes les infos y figurent également. Merci pour votre contribution !

<http://fr.ulule.com/agriculture-paysanne>

Favorisons l'installation de paysans créatifs !

L'agriculture paysanne est menacée par une évolution de l'agriculture qui laisse la part belle à l'industrie et à la chimie.

Mais un petit village gaulois résiste au sein des remparts de la Maison des Paysans : c'est la Ciap 72, la Coopérative d'installation en agriculture paysanne de la Sarthe.

Elle permet d'accompagner des jeunes (et moins jeunes) qui ne sont pas forcément issus du milieu agricole mais qui souhaitent devenir paysan ou paysanne dans le cadre d'un projet de vie.

Le travail de cette coopérative créé début 2015 mérite d'être connu et reconnu, mais son financement n'est pas assuré. D'où un appel à financement participatif sur le site, avec présentation de la démarche :

www.helloasso.com/associations/cooperative-d-installation-en-agriculture-paysanne

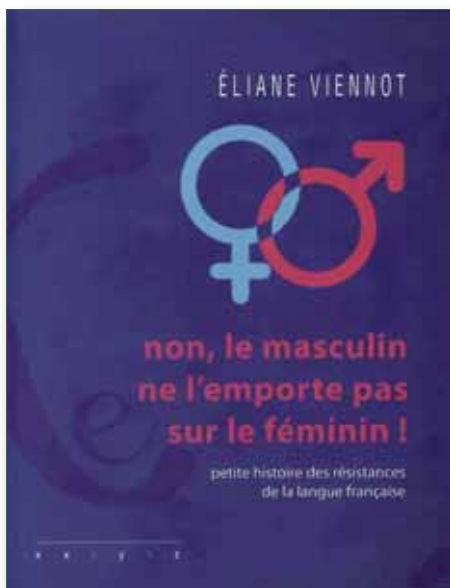
Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !

Féminiser la langue ? Non ! Mettre un terme à sa masculinisation.

Le titre de l'essai d'Éliane Viennot a interpellé l'équipe de *Campagnes solidaires*, qui tente de progresser chaque mois dans la féminisation des textes.

Sa lecture vient ainsi conforter nos convictions. Car l'auteure explique comment « le sexisme de la langue française ne relève pas de la langue elle-même, mais des interventions effectuées sur elle depuis le XVII^e siècle par des intellectuels et des institutions qui s'opposaient à l'égalité des sexes; et que pour l'essentiel aussi, les solutions que nous cherchons à ces problèmes existent déjà. Les solutions linguistiques, s'entend ».

Jusqu'au XVII^e siècle, les adjectifs et participes passés se rapportant à plusieurs substantifs s'accordaient avec le nom le plus proche. Ex : « ce peuple a le cœur et la bouche ouvertes à vos louanges ». De même, les mots féminins désignant de nombreux métiers existaient encore : auteure, inventrice, peintresse, sénatrice, philosophe, etc. À par-



tir du XVII^e siècle, la suppression progressive de ces mots va aller de pair avec le recul du statut des femmes dans la société.

« La langue n'est qu'un terrain de plus où s'est menée la guerre du savoir. Non du savoir gratuit, celui qui enrichit la personne, mais le savoir comme clé du pouvoir ». Le concept

« tout ce qui est masculin est plus noble » a pourtant suscité de vives résistances chez les femmes. Et c'est seulement à partir du XX^e siècle, avec l'instruction obligatoire, que le genre masculin a vraiment dominé le genre féminin, préparant ainsi les écolières et les écoliers à occuper des places différentes et hiérarchisées dans la société.

Le comité de publication de *Campagnes solidaires* s'efforce de féminiser les textes, même si cette méthode en alourdit – au début – quelque peu la lecture, car cela est nécessaire pour accompagner nos efforts de représentation des femmes. Il y a encore deux ans, une tribune composée de cinq hommes et d'une seule femme choquait à peine. Aujourd'hui cela est tout simplement inconcevable ! Alors même si des progrès restent à faire, il faut persévérer dans ce sens. ▢

Véronique Léon, paysanne en Ardèche

« Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! » – Petite histoire des résistances de la langue française – Éliane Viennot – Éditions iXe – avril 2014 – 128 pages.



MON TRACTEUR
EST IMMOBILISÉ
EN PLEINS TRAVAUX



NOUS REMBOURSONS
JUSQU'À 100 %
DE VOS FRAIS ENGAGÉS
POUR LES TERMINER



Avec l'assurance Titane Pro, vous êtes indemnisé jusqu'à 100 % des frais que vous engagez pour louer un matériel de remplacement ou pour faire appel à une Entreprise de Travaux Agricoles. Contactez votre conseiller Groupama pour plus de renseignements.

Assurance Titane Pro à retrouver sur groupama-agri.fr



Pour les conditions et limites de la garantie présentée dans ce document, se reporter au contrat disponible en agence.

Garantie proposée en option. Indemnité versée en cas d'immobilisation du véhicule assuré suite à un événement garanti, dans la limite du montant journalier maximum indiqué au contrat, sous réserve de fourniture du justificatif prévu au contrat. Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Entreprise régie par le Code des Assurances - Document et visuels non contractuels. Crédits photos : Fotolia - Getty Images - Being - Février 2014.

Du Monde à Paris!

Deux semaines vécues en parallèle de la Cop21, pendant lesquelles la Confédération paysanne, membre de la coalition Climat 21, collectif rassemblant 130 organisations du monde entier, avait prévu de s'exprimer par le biais d'actions et de mobilisations.



Le 13 novembre, des attentats sauvages et meurtriers traumatisent la population, et l'État français déclenche un état d'urgence de 15 jours, puis de trois mois... La peur, non pas des attentats, mais de la police et de l'arbitraire, paralyse les militants, tétanise même les plus motivés! Il en a fallu du temps et de l'énergie pour sortir de cette paralysie et tout doucement oser... Les premier.e.s, les militant.e.s de Notre-Dame-des-Landes ont roulé en vélo et tracteur vers Paris, leur marche a été détournée vers Versailles (cf. p.16). Le lendemain, 29 novembre, plus de 20 000 personnes, main dans la main, font une chaîne humaine de la Nation à la Bastille. Avec 300 arrestations le soir même à Paris, 24 heures de garde à vue...

Puis les paysans et les paysannes de la Via campesina sont venus! Plus de cinquante délégué.e.s d'Amérique, Afrique, Asie, Europe (photos)... Chaque jour, des militant.e.s ont agi, partout dans Paris, au Grand Palais par exemple pour dénoncer les multinationales se présentant comme portuses de solutions contre le dérèglement climatique, qui étalaient leurs fausses solutions sans aucune décence (Sofiprotéol, Suez, Coca Cola...). Ils ont peint des lignes rouges devant les banques, les sièges sociaux des firmes qui financent la Cop, les plus émettrices de gaz à effet de serre, qui

dictent leur conduite aux dirigeants de ce monde pour qui le profit est plus important que la vie... Ainsi devant le siège de Danone, le 9 décembre. Au côté de la Via campesina, nous avons vécu de grands moments, comme la cérémonie à la Pachamama – en ouverture du Forum citoyen sur le climat, à Montreuil, les 5 et 6 décembre –, cette terre mère qui nous nourrit. Nous les avons accompagnés jusqu'à Notre-Dame-des-Landes, touchés par les échanges de témoignages de lutte des uns et des autres (cf. p. 10). De négociations en négociations, l'autorisation d'expression de la « société civile » a été donnée ce 12 décembre, et nous étions plus de 15 000 devant l'Arc de Triomphe pour dénoncer ce système et cet accord sur le climat qui a largement dépassé les lignes rouges, puis devant la Tour Eiffel, heureux d'être ensemble, avec le sentiment d'avoir gagné ce droit à se rassembler et à s'exprimer... L'accord dont on nous a annoncé la signature n'a rien d'historique, sinon son manque de courage et de hauteur. Reste l'espoir que la force des hommes et des femmes du monde entier ne faiblisse pas, l'espoir que la peur ne reprenne pas le pas, que la résistance qui anime ces milliers de personnes croisées ces derniers jours se répande... **AN**

Annie Sic,
paysanne dans les Alpes-Maritimes, secrétaire nationale

